



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION (FASEG)

\*\*\*\*\*

MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES CREDITS ASSOCIE AU  
DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE D'ECONOMIE

**FILIERE** : ECONOMIE-APPLIQUEE

**OPTION** : ECONOMIE

**THEME**

# *ANALYSE ECONOMIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE*

**Présenté et soutenu par :**

DJIHOUMETO W. Denis

WHOUENOU M. Mathieu

**Sous la direction de :**

**Maitre de stage**

**Directeur de Mémoire**

Ismaël BAGNAN

Dr. Honorat SATOQUINA

Chef Centre de la CNE de CADJEHOUN

Enseignant-Chercheur à la FASEG/UAC

Année Académique : 2014-2015

## **AVERTISSEMENT**

*La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.*

**DEDICACES**

*Vous, mon père WHOUENOU Dominique,  
et ma chère mère SOSSOU Sènamì c'est le  
moment idéal de vous témoigner de mes  
sincères gratitude ; les partisans de ce  
que je suis. Recevez ce mémoire le fruit de  
votre effort.*

**WHOUENOU MATHIEU**

*Je dédie ce travail en remerciement à  
mon père DJIHOUMETO Léonard, à ma  
mère HOUNDEKOUNNOU Pascaline et à  
mes frères et sœurs DJIHOUMETO.*

**DJIHOUMETO Denis**

## **REMERCIEMENTS**

Ce travail n'est pas l'œuvre de nos seuls efforts. Plusieurs personnes ont contribué efficacement à son aboutissement. Que toutes ces personnes trouvent ici, l'expression de nos profondes gratitudee et reconnaissances.

Particulièrement, nous adressons nos sincères remerciements :

- Au Dr Honorat SATOQUINA qui a accepté de diriger ce travail avec rigueur et attention ;
- Au Professeur Charlemagne IGUE, Doyen de la FASEG pour toute l'attention accordée à notre formation, et à tous les enseignants de la FASEG notamment ceux qui ont contribué à notre formation ;
- Au corps professoral et au personnel administratif de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- A Mr Ismaël BAGNAN, Chef Département de la CNE(Cadjèhoun) pour son soutien ;
- A Mr Arsène-Christ OUINSOU, pour votre simplicité, votre disponibilité, vos suggestions, vos capacités d'analyse, de synthèses et les éclaircissements dont nous avons bénéficié de votre part durant toute la durée de rédaction de ce travail ;
- A nos pères AHOUANTO Dominique et DJIHOUMETO Léonard pour tous ces sacrifices qu'ils ont faits en notre faveur, sincères gratitudee ;
- A Toutes les familles DJIHOUMETO et WHOUENOU
- A Mr Jean GNONLONFOUN et HOUINSOU Basile pour vos soutiens et vos conseils ;
- A tous nos amis qui de près ou de loin ont contribué à notre formation, recevez nos profondes gratitudee.

## SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACES.....	ii
REMERCIEMENT.....	iii
SIGLES ET ACRONYMES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
RESUME.....	viii
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE I</b> : Cadre institutionnel de l'étude et déroulement de stage.....	3
Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude.....	3
Section 2 : Déroulement du stage.....	15
<b>CHAPITRE II</b> : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	21
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude.....	21
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de l'étude.....	24
<b>CHAPITRE III</b> : Cadre empirique de l'étude.....	40
Section 1 : Mesure du sens et l'intensité de la relation qui existe entre le taux de croissance économique au Bénin et de l'indice de développement humain .....	40
Section 2 : Impact des charges familiales telles que : les dépenses en santé, en éducation et en consommation finale des ménages sur l'IDH.....	42
CONCLUSION.....	51
REFERRNCES BIBLIOGRAPHIQUES :.....	52
ANNEXES.....	ix

## SIGLES ET ACRONYMES

**BCEAO:** Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**BHB :** Banque de l'Habitat du Bénin

**BM :** Banque Mondiale

**CNSS :** Caisse Nationale de Sécurité Sociale

**CCP :** Centre des Chèques Postaux

**CNE :** Caisse Nationale d'Épargne

**CED :** Caisse d'Épargne du Dahomey

**CMED :** Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement

**DGAE:** Direction Générale des Affaires Économiques

**DSFP :** Direction des Services Financiers et Postaux

**DSEE :** Direction des Statistiques et Étude Économique

**DSS :** Direction des Statistiques Sociales

**EMICOV :** Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages

**FMI :** Fonds Monétaire International

**FNR :** Fonds National de Retraite

**INSAE:** Institut National de Statistiques et d'Analyse Économique

**LPB :** La Poste du Bénin SA

**PNB :** Produit National Brut

**PIB:** Produit Intérieur Brut

**PNUD :** Promotion des Nations Unies pour le Développement

**PAS :** Projet d'Ajustement Structurel

**OPT** : Office des Poste et Télécommunication

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif des clauses et leur code.....	19
Tableau 2 : Description des variables.....	45
Tableau 3 : Les statistiques du test sur les variables.....	46
Tableau 4 : Test de stationnarité des variables.....	49
Tableau 5 : Estimation des coefficients du modèle.....	50
Tableau 6 : Test d'hétéroscédasticité de White.....	52
Tableau 7 : Test d'autocorrélation de Breush-Godfrey.....	52
Tableau 8 : Libellé et signe des coefficients.....	54

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Qualité de la réflexion .....	51
Graphique 2 : Test de normalité des résidus de Jacque-Bera.....	53
Graphique 3 : Test de stabilité de CUSUM.....	53

## RESUME DE L'ETUDE

Cette étude porte sur l'Analyse économique du développement durable au Bénin. De façon générale, elle analyse les relations qui existent entre le taux de croissance réelle du PIB, des dépenses familiales et de l'Indice du Développement Humain au Bénin. Spécifiquement, elle mesure le sens et l'intensité de la relation qui existe entre le taux de croissance économique au Bénin et l'Indice du Développement Humain et évalue l'impact des dépenses en santé, en éducation et en consommation finale des ménages sur l'Indice du Développement Humain. Elle est conduite sur la base des données de 1990 à 2013 collectées au près de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique(INSAE) et de la Direction Générale des Affaires Economiques(DGAE).

Cette étude nous permet d'aboutir à certaines conclusions importantes. D'abord, Les résultats obtenus à partir de l'analyse corrélationnelle, montre que le développement durable est causé par le niveau de croissance de l'économie béninoise. Enfin, les charges familiales, telles que : des dépenses en santé, en éducation et en consommation impact positivement l'IDH sauf les dépenses en santé.

## SUMMARY

This study focuses on economic analysis of sustainable development in Benin. In general, it analyses the relationships between the real growth rate of GDP, family expenditure and the human development index(HDI) in Benin. Specifically, it measures the direction and intensity of the relationship that exists between the rate of economic growth in Benin and the human development index and assesses the impact of expenditures in health, education and final consumption of households on the human development index. It is conducted on the basis of data from 1990-2013 collected at the near the National Institute of Statistics and Economic Analysis (NISEA) and Directorate-General for Foreign Economic (EAB).

Thus study allows us to reach some important conclusions. First, the result from correlational analysis shows that sustainable development is caused by the level of growth of the Beninese economy. Finally, family responsibilities, such as: of expenditures in health, education and consumer impact positively the HDI except health care spending.

## INTRODUCTION GENERALE

La rareté des rentrées de devises issues des recettes des exportations qui était consécutive à la baisse des cours des matières premières juste au lendemain des indépendances a créé d'énormes difficultés financières à l'Etat Béninois et a entraîné des déséquilibres macroéconomiques importants. L'ampleur et la persistance de ses déséquilibres ont amené le Bénin à adopter des mesures de stabilisations financières et de programmes d'ajustement structurel. L'ensemble des mesures de ce programme d'ajustement structurel en accord (PAS) avec les institutions de Bretton Wood avaient pour objectifs principaux entre autres la réduction du déficit des finances publiques et de paiements extérieurs et la relance de la croissance économique. Entré dans une phase d'ajustement, l'Etat Béninois sera en mesure de réorienter sa politique économique en optant pour un processus de libéralisme des activités économiques notamment dans le domaine de la production et de la commercialisation. Ainsi, il doit être en mesure de faire la promotion des opportunités de richesses afin de réduire la pauvreté. L'enjeu pour le Bénin est alors l'identification et le développement de ces créneaux porteurs de création de richesse. L'agriculture étant la principale source de richesse des pays de l'Afrique Sud Saharienne notamment celle du Bénin a été la cible principale des gouvernants qui s'attèlent depuis plusieurs années à la rendre moderne mais les efforts ont été veine puisque les résultats sont restés toujours mitigés. Ces mauvais résultats obtenus s'expliquent par le fait que le gouvernement concentre la majorité de ses politiques dans la filière coton qui depuis quelques années n'est plus compétitif sur le marché extérieur. Dans le même temps la croissance économique du Bénin à l'image de celle des économies du tiers monde est caractérisée par une évolution en dent de scie. Le pays a enregistré au cours des années 80 de forts taux de croissance qui n'a pu être maintenue élevé jusqu'à nos jours. Il est passé de 9,95% en 1981 à 4,5% à 2012. Il devient donc de nos jours nécessaires de chercher de nouvelles stratégies à mettre en place pour la relance de notre économie. C'est dans cette lancée qu'une idée a été avancée selon laquelle on devait considérer le développement durable comme l'un des piliers sur lesquels pourrait s'appuyer la relance du développement de notre pays. Selon la définition donnée dans le rapport Brundtland en 1987, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il consiste à promouvoir

la croissance et le développement tout en réduisant la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, en limitant le plus possible la production de déchets et le gaspillage des ressources naturelles, en préservant la biodiversité et en renforçant la sécurité énergétique. Elle nécessite de découpler davantage les impacts environnementaux et la croissance économique et d'adopter des modes de consommation et de production plus respectueux de l'environnement tout en réduisant la pauvreté et en améliorant les perspectives des populations en matière de santé et d'emploi. Il implique de faire de l'investissement environnemental une nouvelle source de croissance économique. Ainsi ces dernières années, la question du développement durable est devenue une préoccupation majeure pour les dirigeants de notre pays. Il suscite donc des interrogations à propos de son effet sur la croissance économique.

Dans l'optique d'une amélioration de la croissance économique du Bénin à travers un accroissement de la productivité, nous avons décidé de mener une étude sur le terme « Analyse économique du développement durable ». Ce terme s'articule autour de trois chapitres. Le premier chapitre part du cadre institutionnel au déroulement du stage. Le second chapitre met en relief le cadre théorique et méthodologique à travers la problématique, les objectifs, les hypothèses, la revue de littérature, et la démarche méthodologie. Le chapitre trois est consacré aux résultats et aux recommandations.

## Chapitre I :

### Cadre institutionnel et déroulement de stage

#### **Section 1: Cadre organisationnel de l'étude**

Cette section sera consacrée à la présentation de la Caisse Nationale d'épargne (CNE) ainsi qu'aux constats effectués lors de notre stage.

#### **Paragraphe1 : Présentation générale de la CNE**

Dans ce paragraphe, il sera question de présenter d'une part l'historique, la mission et les activités puis d'autre part les structures organisationnelles et les moyens d'action.

#### **1.1) Historique, missions et activités**

##### **1.1.1) Historique**

La Caisse Nationale D'épargne (CNE) a été implantée en Afrique Occidentale Française (AOF) par l'arrêté du 30 Septembre 1922.

Le même arrêté a consacré la création de la Caisse d'Epargne de Dakar. Cette dernière était la Direction Générale de toutes les Caisses d'Epargne des autres pays de l'AOF.

La vague d'accessions à l'indépendance dans l'espace AOF a permis à chaque pays membre de se doter de sa caisse d'épargne. C'est donc ainsi que fut créée le 1<sup>er</sup> Janvier 1960 par la loi organique n°59-40 du 31 Décembre 1959 la Caisse d'Epargne du Dahomey (CED).

Grâce à l'avènement de la Révolution de la CED survenue le 30 Décembre 1975 cette caisse change de dénomination et devient la Caisse Nationale d'Epargne du Bénin (CNE).

Du fait de cette loi organique n°59-40 du 31 Décembre 1959 la CNE est désormais dotée aussi bien de l'autonomie financière que de la personnalité civile, elle est donc classée comme étant un établissement à statut spécial par le Conseil des Ministres des autorités de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Elle est administrativement incorporée à l'ex Office des Postes et Télécommunications (OPT), jouissant ainsi de ses infrastructures et de son personnel.

Cependant, en 1990 la loi n°90-018 du 27 Juillet 1990 portant réglementation des activités bancaires au Bénin permit à la commission bancaire de faire injonction à la CNE de se conformer aux règlements bancaires en quittant la tutelle de l'ex OPT avant le 30 Juin 1994 au risque de perdre son statut d'établissement financier.

La CNE, n'ayant pu se conformer aux nouvelles réglementations et ce, malgré l'avertissement de la Commission Bancaire et du délai de six mois qui lui a été accordé, le gouvernement Béninois a finalement opté pour un statut de caisse d'épargne postale par le décret n°95-197 du 11 juillet 1995 portant intégration de la CNE à l'OPT.

En 2004, avec la scission de l'ex-OPT en deux sociétés, on assiste à la création de Bénin Télécom SA et de La Poste du Bénin SA (LPB) selon les décrets N°2004-260 du 5 mai 2004 et N°2004-365 du 28 juin 2004.

Cette scission de l'OPT a fait perdre à la CNE son autonomie financière mais elle conserve sa personnalité civile. Elle est désormais une entité rattachée à La POSTE du BENIN- S.A.

Aujourd'hui, selon la décision N°103/LPB/DG du 29 juillet 2009 portant organisation des services centraux de LPB-SA, la CNE est un service financier de la Poste placée sous l'autorité de la Direction des Services Financiers Postaux (DSFP).

### **1.1.2) Missions**

Le centre de la Caisse d'Epargne du Bénin dans le cadre de l'exercice de ses activités, s'occupe principalement de la réception et de la fructification des fonds à elle confiés par sa clientèle assurant ainsi la mobilisation de l'épargne.

La mission de la CNE consiste donc à assurer, avec une garantie de sécurité, de fiabilité, de rapidité et d'accessibilité au plus grand nombre, des services de collecte de l'épargne à travers une entreprise financièrement équilibrée, reconnue pour la qualité de ses prestations et de sa capacité d'adaptation à l'ensemble de sa clientèle, notamment les opérateurs économiques et les ménages.

Grâce aux fonds collectés, la CNE réalise des projets qui lui permettent d'offrir des intérêts à sa clientèle décourageant par la même occasion la thésaurisation tout en favorisant le développement économique et social.

### **1.1.3) Activités**

La Caisse Nationale d'Épargne (CNE) a été créée dans le but de mobiliser et de rentabiliser les fonds recueillis auprès du public. Pour ce faire, elle propose quatre différents types de produits à sa clientèle :

- ✓ Epargne Ordinaire
- ✓ Epargne Tontine
- ✓ Epargne Retraite
- ✓ Plan Epargne Logement (PEL)

#### **1.1.3.1) L'épargne ordinaire**

C'est une épargne à vue matérialisée par l'utilisation d'un livret. Le client peut faire des versements dans son compte en vue de constituer une épargne consistante et aussi solliciter des opérations de remboursement en cas de besoin urgent. L'épargne ordinaire est segmentée en trois :

- ◆ Epargne bienvenue bébé pour les enfants de 0 à 5 ans
- ◆ Epargne junior 6ans à 18 ans
- ◆ Epargne senior pour les majeurs

Le taux de rémunération est de 3.5% net d'impôt. Pour l'épargne bienvenue bébé et junior ils bénéficient d'un point sur le taux d'intérêt s'il n'y a pas de retrait jusqu'à la fin des tranches d'âge.

V L'ouverture du compte se fait de façon instantanée avec un minimum de 5000FCFA et une pièce d'identité. Pour l'épargne bébé et junior il faut joindre les copies d'extrait de naissance des enfants.

L'intérêt de ce produit épargne pour le client se situe au niveau de la liquidité, la rémunération et la sécurité des fonds.

#### **1.1.3.2) L'épargne tontine**

L'épargne tontine est un produit de la CNE qui a été lancé en 1994 et qui consiste en la mise en place de cotisations périodiques (journalières, hebdomadaires, et mensuelles) qui permettent aux clients de se constituer un capital en vue de la réalisation d'un projet ou d'un

investissement à court terme. La durée minimale du contrat de l'épargne tontine est de 12 mois et aucun remboursement partiel n'est autorisé avant le terme de ce contrat. Le taux d'intérêt est de 3,5% net d'impôt et ce produit est offert à toutes les personnes physiques y compris les mineurs sous l'administration légale de leur parent ou tuteur.

Une pénalité de 5000 francs CFA est appliquée aux clients désireux de se faire rembourser avant la durée minimale prévue.

Les conditions de souscription sont les suivantes :

- ❖ Un montant minimum de 5500 francs CFA ;
- ❖ Une pièce d'identité ;
- ❖ Deux photos facultatives ;
- ❖ Une fiche de tontine dûment remplie par le client ;

L'intérêt du produit épargne tontine pour le client se situe au niveau de la sécurité et la rémunération des dépôts pour le client contrairement aux tontines traditionnelles, de l'inexistence de frais de gestion à la fin de la tontine et de la disponibilité des fonds à la fin de la tontine.

### **1.1.3.3) L'épargne retraite**

C'est un produit d'épargne et de prévoyance sociale. En effet l'épargne retraite est conçue pour permettre aux clients de mobiliser une épargne pendant qu'ils sont en activité afin de mieux préparer leur retraite (les vieux jours).

Il faut en effet souligner que, le plus souvent, les agents qui cotisent à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité sociale) ou au FNR (Fonds National de Retraite) pour leur retraite éprouvent des difficultés lors de leur admission à la retraite parce que le plus souvent leurs livrets de pension ne sont pas souvent prêts à temps. Alors la CNE vous propose son produit épargne retraite pour pallier ces difficultés.

La durée contractuelle de l'épargne retraite est de 5 à 25 ans.

Pendant la durée contractuelle le client s'engage alors à effectuer des versements périodiques d'au moins 5000 FCFA. Les modes de versement sont les suivants : en espèces, par

prélèvement automatique, par prélèvement à la source, par virement bancaire ou par mandat. La périodicité est de deux ordres : par mois ou par trimestre.

Les retraits partiels sont prévus seulement après au moins 24 mois de cotisations régulières. Il n'y a pas de support livret mais le client reçoit régulièrement des relevés trimestriels afin d'avoir la situation de ses cotisations. L'ouverture du compte se fait avec un minimum de 5000FCFA.

En effet l'intérêt pour le client se situe au niveau du taux d'intérêt substantiel, de la sécurité des fonds, de l'augmentation de ressources à la retraite et par conséquent d'une retraite paisible et longue.

#### **1.1.3.4) Le Plan Epargne Logement-Poste (PEL-Poste)**

Il s'agit d'un partenariat avec la Banque de l'Habitat du Bénin. Le Plan Epargne Logement de la Poste est un contrat d'épargne qui a pour objet de favoriser l'épargne des particuliers afin de leur permettre de bénéficier à l'échéance du contrat d'épargne d'un prêt immobilier à taux réduit à la Banque de l'Habitat du Bénin, partenaire de la Poste du Bénin SA. Le PEL-POSTE est donc le nouveau produit d'épargne que la Poste du Bénin SA propose à ses clients pour les accompagner dans leur volonté de satisfaire l'un des besoins fondamentaux de l'homme, "se loger".

Il est fondamentalement différent de l'épargne ordinaire du fait qu'il apporte une valeur ajoutée en liant à la période d'épargne préalable la possibilité d'obtention d'un crédit immobilier. Cette période varie de 2 à 6 ans.

Au terme de l'échéance, le souscripteur obtiendra un prêt immobilier remboursable jusqu'à quinze (15) ans.

##### **a- Caractéristiques**

###### **❖ Liquidité**

Le PEL-POSTE n'est pas un contrat d'épargne liquide. C'est un compte bloqué pendant toute la durée contractuelle.

###### **❖ Durée**

Elle est de 3 ordres : un contrat de 24, de 48 et de 72 mois. Cette durée peut être prorogée par voie d'avenant signé entre les parties (au plus tard 24 mois) avant l'échéance du contrat initial.

❖ **Montant**

Le montant minimum est de 25.000 Francs CFA pour l'ouverture d'un PEL avec un versement périodique minimum de 10.000 Francs et un montant maximum de 25.000.000 Francs pour l'épargne ordinaire des personnes physiques.

❖ **Détenteur.**

Toute personne physique capable majeure peut souscrire au PEL-POSTE mais une personne ne peut être titulaire que d'un seul compte PEL-POSTE.

❖ **Bénéficiaire.**

Toute personne qui a rempli les conditions de la période d'épargne préalable est habilitée à demander un prêt immobilier. Le montant du prêt est fonction de l'épargne constituée, des revenus du client et du coût estimatif du projet immobilier.

❖ **Modalité et mode de versement.**

Un versement périodique (Quinzaine, mois ou trimestre) régulier de 10.000 francs est obligatoire. Le souscripteur est libre d'effectuer des versements exceptionnels ou des versements par anticipation. Seuls les versements exceptionnels effectués pendant les 24 premiers mois de souscription sont pris en compte pour la détermination du montant du prêt. Les versements sont effectués en espèces, par mandats, par chèques certifiés, par prélèvement à la source au CCP, par prélèvement sur salaire, par transaction Money-Express, par mise à disposition et par virement interne ou interbancaire.

❖ **Rémunération des dépôts**

Les dépôts effectués dans le cadre du PEL-POSTE sont rémunérés actuellement au taux de 3,75% d'intérêt net d'impôt. Le taux est fixé de la manière suivante : taux administré par la BCEAO + 0,25%, soit  $3,5\% + 0,25\% = 3,75\%*$ .

❖ **Fiscalités Valeur ajoutée.**

Les intérêts servis sur les dépôts sont exonérés d'impôt.

À l'échéance de la phase épargne, le PEL-POSTE donne droit à un prêt immobilier à taux réduit à la Banque de l'Habitat du Bénin (BHB), partenaire de La Poste du Bénin SA.

## **b- Conditions de souscription du PEL-POSTE**

### **Souscription**

Le client (personne physique capable et majeure) qui désire souscrire au plan Épargne Logement de la Poste doit :

- ◆ produire une pièce d'identité (en cours de validité) : carte nationale d'identité ou passeport
- ◆ produire deux photos d'identité
- ◆ produire un certificat de résidence
- ◆ effectuer un premier versement de montant minimum 25.000 francs.
- ◆ accepter de faire des versements périodiques d'au moins 10.000 francs
- ◆ accepter les clauses du contrat.

C'est un produit innovant qui permet de bénéficier des crédits immobiliers à des taux réduits Et d'obtenir un prêt immobilier à des conditions avantageuses. Il assure également un placement sécurisé.

Il est pratiqué deux types de prêts : des prêts sociaux et des prêts ordinaires.

Pour bénéficier des prêts sociaux, le client doit remplir trois conditions

- ◆ Etre à son premier logement
- ◆ Avoir revenu mensuel au plus égal à 250.000FCFA
- ◆ Le coût du projet immobilier au plus égal à 12.000.000FCFA.

Le taux d'intérêt applicable au prêt varie comme suit :

### **Prêt après 24 mois de cotisations régulières :**

- ◆ Prêts sociaux : 7,5%
- ◆ Prêts ordinaires : 9,5%

### **Prêt après 48 mois de cotisations régulières**

- ◆ Prêts sociaux : 7%
- ◆ Prêts ordinaires : 9%

### **Prêt après 72 mois de cotisations régulières**

- ◆ Prêts sociaux : 6,5%
- ◆ Prêts ordinaires : 8,5%

**NB : Le taux de rémunération des Produits CNE est exonéré d'impôt**

### **Paragraphe 2 : Présentation de l'Organisation et moyens d'actions de la CNE**

Dans ce paragraphe, il sera question de présenter les structures organisationnelles et les moyens d'action.

#### **1.2) Organisation et moyens d'actions de la CNE**

##### **1.2.1) Organisation**

Suivant la décision N°0066/LPB/DG du 30 Juin 2005, l'organigramme de la Poste du Bénin SA se présente comme suit : (Confère Annexe N°1)

##### **1.2.1.1) Organes décisionnels**

###### **a. Le Conseil d'Administration de La Poste du Bénin SA**

Il administre la CNE à partir du moment où celle-ci est sous la tutelle de la Direction des Services Financiers Postaux (DSFP). Sa composition se présente comme suit :

- ✓ Le représentant du Ministre de la Communication et des Technologies Nouvelles ;
- ✓ Le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- ✓ Le représentant du Ministre d'Etat chargé de la planification et du développement ;
- ✓ Le représentant du personnel de La Poste du Bénin SA ;
- ✓ Le représentant des usagers ;
- ✓ Le représentant de l'Inspection Générale d'Etat ;
- ✓ Une personnalité compétente dans le domaine de la poste.

Son rôle est d'approuver par délibération :

- ✓ L'étude prévisionnelle sur les perspectives de la société pour l'exercice suivant ;
- ✓ Le projet de budget des recettes et dépenses de la société ;

- ✓ Les comptes-rendus annuels des opérations de la CNE et du service des chèques postaux.
- ✓ Les membres du conseil d'administration se réunissent chaque dernier trimestre de l'année.

**b. La Direction Générale de La Poste du Bénin**

La Direction Générale est placée sous l'autorité du Directeur Général. Ce dernier assure la gestion technique, administrative, commerciale et financière de la société « La Poste du Bénin SA » dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration en matière de la planification, de la politique des budgets et de l'utilisation des ressources humaines et matérielles de la société.

Elle dispose d'un secrétaire particulier, des conseils techniques, d'un chef département des affaires juridiques, d'un chef division relations publiques et protocole, et d'un Directeur Général adjoint, suppléant de droit du Directeur Général.

**c. La Direction des Services Financiers Postaux**

La Direction des Services Financiers Postaux est l'une des Directions de «La Poste du Bénin SA ».

Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Services Financiers Postaux est chargé d'une part, de la promotion et de la vente des produits et services financiers et d'autre part, de l'organisation et du fonctionnement des centres financiers postaux. A ce titre, il assure les missions ci-après :

- ✓ L'organisation, l'exploitation et la promotion des services financiers, des transferts de fonds ;
- ✓ L'élaboration et le suivi de la réglementation applicable aux chèques postaux et à la CNE.

La DSFP a sous son autorité les agences de la CNE. Le Directeur est assisté par un (e) secrétaire qui est chargé (e) d'assurer l'organisation des activités du secrétariat, la supervision et le contrôle de dactylographie et de transmission des correspondances et des messages (fax, télex ...)

Les différentes divisions de la DSFP sont au nombre de trois (3) :

- ❖ **Le Centre de la Caisse Nationale d'Epargne**
- ❖ **La Division des Opérations Financières**
- ❖ **Le Centre des Chèques Postaux (CCP)**

### 1.2.1.2) Organes Opérationnels

Le centre de la Caisse Nationale d'Epargne comporte quatre (04) sections que sont :

#### **a. La section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de Poste (SECBP)**

La SECBP est chargée :

- ✓ de la coordination, du contrôle et du traitement des bordereaux de versement et de remboursement ;
- ✓ de la gestion des avis de crédit et de débit ;
- ✓ du traitement informatique des données comptables des comptes clients ;
- ✓ de l'arrêté de la comptabilité mensuelle et de sa transmission au centre de comptabilité des bureaux ;
- ✓ de l'établissement des relevés de compte clients ;
- ✓ de la tenue des statistiques de tous les produits.

#### **b. La Section Administration et Suivi des Comptes (SASC)**

Elle a pour rôle :

- ✓ de procéder au transfert des comptes ;
- ✓ de renouveler les livrets dont les pages d'opération sont terminées et les livrets perdus ;
- ✓ de localiser les comptes : c'est-à-dire de procéder à la domiciliation des comptes dans un bureau de poste après ouverture ;
- ✓ de rectifier les noms (pour les femmes mariées qui désirent changer leur nom) ;

- ✓ de procéder aux remboursements intégraux, au changement de clause pour les enfants mineurs ayant atteint la majorité ;
- ✓ de procéder à la gestion des archives des documents administratifs et comptables ;
- ✓ de procéder au traitement informatique des données administratives des clients.

**c. La Section Contentieux et de Gestion des Archives (SCGA)**

Elle est chargée :

- ✓ de gérer les malversations ;
- ✓ de procéder au traitement des livrets perdus ;
- ✓ de procéder au traitement des comptes d'instances ;
- ✓ de la gestion des archives ;
- ✓ d'effectuer des opérations de régularisations ;
- ✓ du traitement des comptes prescrits ;
- ✓ de la mise à jour des fiches 98M, des PEC (prise en compte erronée) ;
- ✓ de procéder à la correction des erreurs de report ;
- ✓ de procéder à l'instruction des litiges et contentieux ;

Outre ces quatre (4) sections à travers lesquelles le Centre de la Caisse Nationale d'Epargne rend ses services on a :

**d. Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts (SCCI)**

Cette section a deux attributions celle du calcul des intérêts et celle de la gestion de la Clientèle :

L'attribution Capitalisation des intérêts est chargée de l'inscription sur les livrets des intérêts acquis et du traitement des remboursements intégraux tous produits confondus.

Quant à l'attribution Service à la clientèle, elle est chargée d'organiser la promotion des différents produits tout en fournissant aux clients des informations utiles pour leur orientation

dans le choix des produits. Aussi, facilite-t-elle le dénuement des litiges en contentieux, en accord avec les sections et tient compte du suivi de la commercialisation et de l'appui à la gestion de tous les nouveaux produits. Cette section a en son sein un service chargé des comptes expatriés et qui assure le traitement des livrets des béninois résidant à l'étranger et gère les opérations de remboursements et de versements de ces derniers.

**e. Les agences de la Caisse Nationale d'Epargne**

Elles constituent les points de vente spécialisés des produits de la CNE et on ne compte qu'une (01) seule agence actuellement : l'agence A à Cadjèhoun.

Elle est chargée :

- ✓ des opérations d'ouverture de comptes ;
- ✓ des opérations de versement et de remboursement ;
- ✓ de l'arrêté de la comptabilité journalière et mensuelle ;
- ✓ de l'organisation des guichets et de la qualité des services offerts.

**1.2.2) Moyens d'actions**

Il s'agit ici pour nous d'évoquer les différents facteurs de production dont s'est dotée la CNE en tant qu'établissement public d'épargne et de prévoyance. A cet effet, nous avons les ressources humaines, les ressources matérielles et les ressources financières.

**1.2.2.1) Les ressources humaines**

Il s'agit ici du facteur travail essentiellement constitué par le personnel de la CNE qui est recruté par «La Poste du Bénin SA ». La Direction de la CNE comporte de nos jours une vingtaine d'agents. Cet effectif est renforcé par la présence au sein de l'institution de quelques agents occasionnels et des stagiaires. D'autres agents comme les receveurs des bureaux de poste et leurs collaborateurs qui travaillent dans le cadre des activités de la CNE relèvent de l'autorité du Directeur de la Production.

**1.2.2.2) Les ressources matérielles**

La CNE possède des infrastructures installées dans tous les départements du Bénin.

### **1.2.2.3) Les ressources financières**

Les ressources financières de la CNE proviennent des taxes sur remboursement précoce, des taxes sur les livrets dépôts nets des clients. Perdus ou détériorés, des pénalités sur rupture de contrat en ce qui concerne les produits d'épargne retraite et tontine et enfin des intérêts des placements des

## **Section 2 : Déroulement du stage et état des lieux**

.Dans ce paragraphe il sera question de présenter l'exécution du planning de stage, les expériences acquises ainsi que l'état des lieux.

### **2.1) Tâches exécutées au cours du stage**

Le stage que nous avons effectué à la Direction des Services Financiers Postaux (DSFP) plus précisément à la Caisse Nationale d'Epargne du Bénin (CNE) dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en Licence Professionnelle nous a permis d'une part de joindre la pratique à la théorie puis d'autre part de mieux cerner la complémentarité qui existe entre les différentes sections de la CNE.

Notre stage s'est donc déroulé à l'agence CNE de Cadjèhoun et principalement dans quatre (04) sections à savoir :

- La Section Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts (SSCCI)
- La Section Administration et Suivi des Comptes (SASC)
- La Section Contentieux et Gestion des Archives (SCGA)
- La Section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de Poste (SECBP)

#### **2.1.1) La Section Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts (SSCCI)**

Les tâches que nous avons effectuées lors de notre passage dans cette section concernent le calcul des intérêts, la gestion des dossiers des béninois vivants à l'étranger mais également la technique de l'approche-accroche de la clientèle à laquelle nous avons été initiés.

Le calcul des intérêts sur les livrets consiste à inscrire les intérêts sur tous les livrets parvenus à la CNE pour diverses raisons telles que le calcul d'intérêt, la localisation, le transfert, le renouvellement, le remboursement intégral, le changement de clause et la rectification de compte. Il existe de formes de calcul d'intérêt :

- ✓ Les intérêts manuels : ils sont traités à l'aide des données obtenues sur la fiche 98M (c'est une fiche sur laquelle sont enregistrées toutes les opérations effectuées avant le 1er octobre 1994 date à laquelle le système informatique a été mis en place ; **annexe 9**) ;
- ✓ Les intérêts informatisés : ils se calculent de façon automatique à l'ordinateur.

Par ailleurs, au niveau du service expatrié assurer le traitement des livrets des clients béninois résidants à l'étranger. Dans ce service nous avons effectué les tâches suivantes :

- ✓ Le remplissage des bulletins de remboursements et de versements, la constatation de ceux-ci dans leurs livrets respectifs.
- ✓ L'enregistrement de ces opérations dans les registres prévus à cet effet.
- ✓ La notification des opérations de versement aux titulaires des comptes en précisant l'état exact de leur compte (Avoir avant l'opération, le montant versé, puis le solde du compte).
- ✓ L'élaboration des statistiques trimestrielles des opérations de versements et de remboursements.
- ✓ La mise à jour des bordereaux journaliers de remboursements et de versements.

### **2.1.2) La Section Administration et Suivi des Comptes (SASC)**

Cette section assure le traitement informatique des données administratives des comptes, le traitement de l'épargne tontine et de l'épargne retraite, la résiliation de contrat, la clôture des comptes.

Dans cette section nous avons eu à effectuer les travaux suivants :

#### **2.1.2.1) La localisation et le transfert de compte**

La localisation est le lieu de domiciliation que choisit le client pour effectuer ses opérations après ouverture de son compte. Quant au transfert il consiste à changer le bureau de localisation du compte.

Dès la réception du livret à la SASC, une mise à jour s'effectue sur le compte du client tout en prenant soin de modifier le bureau de domiciliation du compte demandé par le client (cas du transfert) ou d'inscrire le bureau de localisation choisi sur le livret (cas de la localisation) ; ces différentes modifications s'effectuent dans le livret, sur la fiche 1 ter et sur la demande d'ouverture. Après, le livret est transmis au service à la clientèle et capitalisation des intérêts pour le calcul d'intérêts avant d'être remis au client.

### 2.1.2.2) Le Changement de clause :

Il s'agit des comptes ouverts à des enfants devenus majeurs ou des comptes ouverts par des donateurs. Pour ce faire, un spécimen de signature légalisé du donateur est nécessaire et ensuite joint à la demande d'ouverture qui porte désormais la nouvelle clause. Il existe plusieurs clauses récapitulées dans le tableau suivant :

**Tableau N°1 : Récapitulatif des clauses et leur code**

<b>Eléments</b>	<b>Codes</b>
Néant	1
Fille Majeure	2
Non assistée de son mari	3
Mineur (e) sous l'administration légale de son père	4
Mineur (e) sous l'administration légale de sa mère	5
Mineur (e) sous tutelle	6
Versement direct	7
Assistée de son mari	8
Statut déposé	9

**Source** : SASC

### 2.1.2.3) Les autorisations de remboursement

Le remboursement peut être partiel (entériné par le cachet N°01) ou intégral (entériné par le cachet N°02) pour les différents produits d'épargne. Le remboursement intégral peut être pour cause de volonté ou de décès. En cas de décès les ayants-droits doivent fournir :

- ✓ L'acte ou le certificat de décès du titulaire ;

- ✓ Le procès-verbal du conseil de famille homologué au tribunal ;
- ✓ Le certificat de non-opposition délivré par le tribunal ;
- ✓ Le spécimen de signature légalisée (**annexe 7**) de l'administrateur des biens ;
- ✓ La formule N°15 CNE de demande de remboursement intégral ;
- ✓ Le livret d'épargne.

Les remboursements intégraux nécessitent l'établissement d'une fiche de rappel signifiant la clôture du compte et remplaçant la demande d'ouverture au niveau des archives.

Les remboursements précoces sont pénalisés par la Taxe sur Remboursement Précoce (TRP) :

- ✓ De 2500 Francs CFA pour l'épargne ordinaire ;
- ✓ De 5000 Francs CFA pour l'épargne tontine ;
- ✓ De 10% des sommes cotisées pour l'épargne retraite.

#### **2.1.2.4) Le renouvellement des livrets**

Le renouvellement concerne les livrets terminés, perdus ou détériorés. Pour chaque renouvellement, le calcul des intérêts est effectué par le service à la clientèle et capitalisation des intérêts.

Les livrets terminés et renouvelés conservent leurs numéros et localisation tandis que les livrets perdus perdent les leurs et se voient attribuer un nouveau numéro. Ainsi une fiche de rappel est établie en remplacement de la demande d'ouverture du livret perdu.

#### **2.1.2.5) Les rectifications de nom**

Lorsque le client estime que l'ordre des prénoms n'est pas respecté pour le compte ouvert pour tiers une rectification s'impose. Les noms et prénoms mal orthographiés connaissent aussi le même sort. La rectification se fait à base du certificat d'individualité et de la fiche rectificative. Elle se note sur la première page du livret, sur la fiche 1ter et la demande d'ouverture.

#### **2.1.3) La Section Contentieux et Gestion des Archives (SCGA)**

Au niveau de cette section on a procédé aux régularisations des comptes, au traitement des malversations et des livrets perdus.

Les régularisations consistent à rectifier les discordances constatées entre les données du livret et celles de la fiche 98 M ou sur l'ordinateur.

Pour rectifier ces erreurs on procède au pointage des opérations figurant au livret et à l'écran, soit en recourant au bordereau d'opération. La procédure de traitement des livrets perdus est la suivante :

- ✓ Le signalement de la perte du livret par le client ;
- ✓ Le remplissage du formulaire de déclaration de perte par le client ;
- ✓ La transmission de cette déclaration à la SASC qui se charge du remplacement du dossier du client par la déclaration ;
- ✓ Le traitement et le suivi du dossier par la SCGA en vue de la clôture du compte perdu et de l'ouverture d'un nouveau compte puis enfin le virement des fonds sur ce nouveau compte.

#### 2.1.4) **La Section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de la Poste (SECBP)**

Notre passage dans cette section a permis d'effectuer le traitement des bordereaux de versement et de remboursement. Ces bordereaux subissent une codification qui consiste à pointer chaque opération sur le bordereau, à vérifier la date de l'opération et à lui attribuer un code suivant la nomenclature établie par les services postaux.

Ils sont ensuite acheminés vers la salle informatique pour la saisie. Un état appelé Pré bord est édité en fin de journée et pointé le lendemain afin de relever et de corriger les erreurs éventuelles survenues pendant les codifications et la saisie. Après pointage, les opérations sont imputées sur les comptes des clients. Les bordereaux provenant des bureaux informatisés sont appelés listings. Toutes les opérations effectuées sont directement imputées au compte des clients. Après pointage, les listings sont envoyés à la salle informatique pour les régularisations éventuelles. Les opérations effectuées hors bureau local (non informatisé) donnent lieu à l'établissement des avis de crédit pour les versements et des avis de débit pour les remboursements.

Ces avis consignés sur un état d'avis de débit ou de crédit sont envoyés aux receveurs des bureaux de poste non informatisés où ses comptes sont localisés pour la mise à jour de la fiche 1 ter (**annexe 8**).

Pour permettre l'arrêté de la comptabilité mensuelle, la SECBP reçoit des receveurs de chaque bureau de poste des états 38 (état récapitulatif détaillé des opérations de versement par décade) et des états 39 (état récapitulatif détaillé des opérations de remboursement) qui permettent de faire un rapprochement avec le carnet 33 (état informatique sur lequel figurent toutes les opérations effectuées par bureau de poste et par mois).

## **Chapitre II :**

### **Cadre Théorique et Méthodologique de l'étude**

Nous exposerons dans cette rubrique, les problèmes à résoudre, les objectifs à atteindre, les hypothèses de recherche, la revue thématique et conceptuelle de l'étude ainsi que la démarche méthodologique à suivre dans la présente étude.

#### **SECTION 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude**

##### **Paragraphe 1 : Problématique**

Le Bénin, à l'instar de plusieurs autres pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), a une position économique qui laisse à désirer. Ainsi, il occupe la 174<sup>ième</sup> place sur 189 pays selon le classement du rapport Doing Business 2014 du groupe de la Banque Mondiale (BM). Sa situation économique depuis plusieurs années approuve d'ailleurs son rang. En effet, sa Production Intérieure Brute (PIB) est de 2,6% en 2010 à 3,5% en 2011 puis 5,6% en 2013 et son taux de croissance est passé de 2,5% en 2010 à 3,8% en 2012.

Le Bénin, s'est alors inscrit dans une logique d'intervention pour la redynamisation de l'économie nationale et pour la mise en place d'un système productif et dynamique qui répond largement à la demande intérieure à travers des multiples politiques et programmes.

Une nouvelle restructuration de l'économie s'avère donc utile pour une amélioration de la croissance et tous les secteurs de production doivent ainsi être pris en compte. Elle est caractérisée par une prédominance des secteurs tertiaires et primaires (en moyenne 32,4% et 36% respectivement du PIB) et du secteur secondaire embryonnaire (13,1% du PIB) en 2010 (EMICOV 2010 et RGPH3).

A cet effet, le gouvernement a opté pour certaines mesures en visant l'amélioration de ces secteurs : améliorer la productivité et la compétitivité agricole ; garantir une gestion durable des terres, des zones d'élevages et de pêcheries ; Pérenniser le tissu industriel existant ; Promouvoir la création et le développement de nouvelles entreprises industrielles compétitives ; Promouvoir des cadres d'échanges et de concertation entre les acteurs du secteur industriel; Renforcer les capacités des entreprises et des structures d'encadrement ;

Assurer la préservation du patrimoine routier à charge de l'Etat ; développer le réseau national des routes et pistes ; améliorer la gestion du patrimoine routier.

Le développement actuel étant consommateur de ressources non renouvelables ; une réflexion a été menée autour d'un nouveau mode de développement, appelé « Développement durable ». Le développement durable repose sur deux principes centraux : d'une part la solidarité inter générationnelle (non remise en cause, voire recherche de l'élévation, du bien-être des générations futures), d'autre part la solidarité intra générationnelle (partage du bien-être ou des conditions de bien-être au sein d'une même génération). Ces deux principes se traduisent par l'énoncé normatif d'objectifs, qui composent les différentes dimensions de la durabilité : la dimension humaine (bon niveau de santé, d'éducation et toutes les composantes du développement humain pouvant jouer sur l'estime de soi) ; la dimension économique (niveau de revenu par habitant plus élevé) ; la dimension environnementale (environnement de qualité, non dégradé) et la dimension sociale (partage des richesses socialement acceptable et d'une pauvreté faiblement étendue).

Dans la perspective d'une amélioration de la croissance économique, d'importantes réformes économiques et financières ont été entreprises dans plusieurs domaines, soutenues par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Les modifications du système de gestion du pays et les réformes économiques mises en œuvre au début des années 90 ont contribué au rétablissement progressif des grands équilibres macroéconomiques et au raffermissement de la croissance économique. Ces réformes ont permis d'améliorer le cadre macroéconomique, d'assainir les finances publiques et d'atteindre un taux de croissance moyen annuel de 5% entre 1996 et 2001. Ce changement a, bien sûr eu des effets positifs mais le véritable changement escompté n'est toujours pas obtenu d'autant plus qu'on assiste à une dégradation des conditions de vie de la population.

Malgré ces réformes, d'une manière générale l'activité économique est instable et peine à dépasser un taux de croissance de 5%. Elle continue de subir les effets de l'absence d'un secteur privé dynamique capable de générer des ressources susceptibles de résorber le déficit de la balance des paiements et le chômage. Et on note certains traits caractéristiques persistantes du sous-développement comme : le fort taux de natalité, de fécondité, de mortalité infantile ; la faiblesse des revenus moyens par habitants ; la faiblesse du niveau de

vie ; des inégalités sociales flagrantes ; l'ampleur du sous-emploi ; chômage et taux d'analphabétisme élevé ; mauvaise gouvernance ; la faiblesse des infrastructures de communication et des circuits économiques.

Cette situation nous interpelle et suscite de notre part des interrogations. Face à cette situation, on se demande si la croissance économique pourrait permettre, d'éliminer ces traits caractéristiques, pour atteindre le développement durable ?

- Quelle est la contribution de la croissance économique dans le développement durable ?

Telles sont les questions auxquelles nous essayeront de trouver réponse au cours de la présente étude.

## **Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de recherche**

### **1- Objectifs de l'étude**

L'objectif de cette étude est d'analyser les relations qui existent entre le taux de croissance réelle du PIB, des dépenses familiales et de l'Indice du Développement Humain au Bénin.

#### **Spécifiquement, il s'agit de :**

- mesurer le sens et l'intensité de la relation qui existe entre le taux de croissance économique au Bénin et l'Indice du Développement Humain ;
- évaluer l'effet des dépenses en éducation sur l'Indice du Développement Humain.
- évaluer l'effet des dépenses en consommation finale des ménages sur l'Indice du Développement Humain.

### **2- Hypothèses de recherche**

- le faible niveau du taux de croissance du PIB réel explique négativement le sous-développement au Bénin ;
- Les dépenses en éducation influencent positivement l'Indice du Développement Humain au Bénin.
- Les dépenses en consommation finale des ménages influencent positivement l'Indice du Développement Humain au Bénin.

## **SECTION 2 : Revue de littérature et méthodologie de l'étude**

A ce niveau nous présenterons la revue de littérature et la démarche méthodologique à suivre pour la vérification de nos hypothèses.

### **Paragraphe 1 : Revue de littérature**

#### **1- Définition et objet du développement durable :**

Le concept ou la référence au développement durable n'est pas un slogan vide de sens mais devient désormais incontournable dans les discours.

Pour progresser dans la direction du développement durable, il est nécessaire d'intégrer aux objectifs d'amélioration de l'efficacité économique et des richesses matérielles des objectifs d'ordre social et environnemental. Le concept de développement durable met explicitement l'accent sur l'équité entre générations, qui implique que les générations futures devraient avoir les mêmes chances que les générations présentes. Le développement durable recèle également la notion d'équité entre les pays et au sein des pays.

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) a publié un rapport intitulé « Notre avenir à tous », également connu sous le nom de rapport Brundtland. Ce document présentait un certain nombre de principes directeurs en faveur du développement durable. Il concluait à la nécessité, entre autres, d'élaborer des indicateurs qui permettent de suivre dans la durée les progrès accomplis au regard de l'objectif consistant à « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ».

Le développement durable est un développement plus efficace, plus solidaire, moins gaspilleur qui pourrait être étendu aux 6,5 milliards d'habitants de la planète sans la détruire.

Le développement durable renvoie aux notions de « durabilité » environnementale, économique et sociale. S'agissant de la « durabilité » environnementale, l'OCDE définit plusieurs critères dans sa conception des politiques de développement durable :

- le degré de substituabilité des éléments de capital
- la régénération

- l'assimilation
- la prévention de l'irréversibilité.

Le développement durable recouvre toutes les politiques. Il est aujourd'hui intégré aux objectifs des politiques de l'Union Européenne. Le Traité d'Amsterdam (octobre 1997) dispose que « La Communauté a pour mission de promouvoir dans l'ensemble de la Communauté un développement harmonieux, équilibré et durable des activités économiques, une croissance durable et non inflationniste ..., un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement, le relèvement du niveau et de la qualité de vie ».

La stratégie de développement durable de l'Union Européenne reprend la définition de la commission de Brundtland et en retient deux idées :

- Il n'y aura de développement durable que si un équilibre est obtenu entre les différents facteurs qui contribuent en général à la qualité de la vie.
- Les générations actuelles ont l'obligation de laisser aux générations futures des stocks de ressources sociales, environnementales et économiques suffisants pour qu'elles bénéficient de niveaux de bien-être au moins aussi élevés que les nôtres.

Une perspective d'ensemble est nécessaire pour s'assurer que les politiques dans différents domaines ne sont pas en conflit mais se confortent mutuellement.

Le développement durable pose pour les pays membres de l'Union Européenne un défi : combiner une économie dynamique avec une société offrant des opportunités à chacun, tout en permettant de découpler la croissance de la dégradation de l'environnement.

Il ne doit pas être conçu comme un moyen de regrouper une série de problèmes sociaux, économiques et environnementaux, sous une nouvelle étiquette.

## **2- Mesures du développement**

### **2.1- Les mesures sectorielles ou unidimensionnelles :**

Les mesures unidimensionnelles du développement durable s'intéressent à une dimension ou un secteur en particulier : par exemple les émissions polluantes pour

l'environnement, l'espérance de vie et le taux d'alphabétisation pour le développement humain, les transferts entre vivants pour le capital social...

Pourquoi de tels indicateurs, bien que partiels face à la multi-dimensionnalité du développement durable, sont-ils néanmoins essentiels à toute mesure de la durabilité ? L'intérêt d'utiliser de tels indicateurs tient à la nécessité de dépasser la situation moyenne d'un pays pour entrer dans l'étude de chacune des dimensions. On peut illustrer cet argument en prenant l'exemple de l'IDH du PNUD.

L'IDH tente de synthétiser en une moyenne trois composantes du développement humain (monétaire, éducative et sanitaire). Or la critique souvent faite à l'IDH concerne le caractère réducteur d'une telle moyenne, qui ne reflète pas la diversité des situations dans chacune des dimensions de l'indicateur (santé, éducation, revenu). On peut, en outre, pousser plus loin cette critique en revenant sur une caractéristique beaucoup moins souvent évoquée et pourtant liée. Dans le calcul de l'IDH, il est nécessaire de considérer que les actifs du développement humain sont toujours substituables, de sorte que la faiblesse de l'un puisse être compensée par l'importance du ou des autres. Si cette caractéristique n'est pas clairement explicitée dans les rapports du PNUD, elle est néanmoins centrale et inhérente au calcul d'une moyenne.

A ce titre, l'IDH pose le problème de l'irréversibilité de la perte de certains actifs, qui n'est pas prise en compte dans le calcul. En effet les capacités individuelles dépendent de la possibilité d'accéder aux besoins essentiels, ce qui limite en partie les possibilités de substitution entre ces différents besoins. Il est donc nécessaire, au-delà de l'information fournie par l'indice synthétique moyen, de considérer la situation des pays au sein de chaque dimension.

## **2.2- Les mesures synthétiques du développement**

En 1990, le PNUD a publié son rapport dans lequel se trouvait un indicateur plus performant que l'approche en terme du niveau de vie en s'appuyant sur les travaux Sen Amartya. Cet indicateur c'est l'IDH.

Pour la construction de l'IDH, trois éléments entre en ligne de compte pour appréhender les écarts de développement entre les pays c'est-à-dire pour comparer la distance qui sépare chaque pays des valeurs maximales observées dans la monde : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu. En calculant la moyenne de ces trois éléments et en procédant à une normalisation, on obtient l'IDH compris entre 0 et 1. Plus l'IDH est proche de 1, plus le développement humain est assuré.

L'espérance de vie à la naissance a été retenue pour synthétiser la situation sanitaire d'un pays. La performance en la matière est calculée par référence à un intervalle compris entre 25 et 85 ans. Donc si un pays bénéficie d'une espérance de 65ans, le calcul sera le suivant :

(valeur observée – valeur minimale)/ (Valeur maximale – valeur minimale) soit,  $(65-25) / (85-25)=0,0667$ .

L'éducation est appréciée à travers le taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation combiné (primaire, secondaire et supérieur) dont les valeurs s'échelonnent entre 0 et 100%. Les pondérations respectivement de 2/3 et 1/3 pour le calcul de l'indice de l'éducation.

Prenons par exemple la Chine dont le taux d'alphabétisation est de 82,9% et le taux de scolarisation combiné est de 68,9% :

- Pour l'alphabétisation, on a  $(82,9-0)/(100-0) = 0,829$
- Pour la scolarisation, on a  $(68,9-0) / (100-0) = 0,689$

Finalement l'indice d'éducation est égal à :  $\frac{[2(0,829)+ 1(0,689)]}{3} = 0,782$

Le traitement du revenu est plus complexe. En effet, le revenu est une approximation du niveau de vie. Atteindre un niveau de vie décent ne nécessite pas un revenu illimité. L'idée est donc d'ajuster le revenu/tête en PPA en considérant qu'au delà d'un seuil (le revenu mondial moyen), l'utilité marginale du revenu est décroissante et finir par s'annuler. Ainsi, un revenu par tête PPA de 40000 dollars sera ramené à environ 6300 dollars. La conséquence évidente de la transformation est la sévère réduction des écarts de PNB/habitant. Les pays à revenu faible ou intermédiaire (tranche inférieure) ne sont pas pénalisés, la tranche supérieure l'est un peu et les pays à revenu élevé le sont beaucoup.

### **3- Les approches du développement :**

Le concept « développement » est un terme générique qui peut faire l'objet de différentes lectures notamment politique, économique, sociologique, anthropologique etc. Le langage courant présente le concept de développement comme le synonyme d'une dynamique de progrès, celui-ci se résumant au passage d'une étape A à une étape B plus meilleure. Comme tel, il ne présente pas d'ambiguïté ou du moins pas de façon apparente. Cependant, le langage académique propose une approche définitionnelle fondée sur les dimensions politiques, économiques et sociologiques avec à la clé des spécificités que chacune présente ce qui crée l'ambiguïté autour du concept.

#### **3.1- Approche politique du développement**

Il est nécessaire de relever la nuance qui existe entre une politique de développement (objet d'un prochain article) et un "développement" de la politique. Alors que le premier cas renvoie à toutes les initiatives économiques, politiques et sociales prises ou à prendre en vue d'assurer le développement de la société, le second fait référence au passage d'un mode de gouvernement autoritaire, dictatorial qui prive les citoyens de leurs droits fondamentaux à un mode plus démocratique respectueux de ces droits. C'est de ce dernier qu'il est donc question dans cet article. S'il est vrai que, dans le monde, des régimes autoritaires récoltent les fruits d'une forte croissance (Chine, Vietnam) on ne saurait nier les excellents résultats économiques qu'obtiennent les régimes démocratiques (Etats Unis, Chili, Botswana). Il est certes imprudent de généraliser cela, mais les résultats sont probants, ce qui conforte l'idée qu'au plan politique, le développement passe irrémédiablement par l'adoption d'un régime qui fait sien les principes fondamentaux de transparence, de participation, de responsabilité, d'efficience / d'efficacité, de réceptivité, d'obligation de rendre compte, de primauté du droit... Toutefois, selon Do-Nascimento, cette implémentation de la démocratie « ne devrait pas consister uniquement en un changement d'hommes à la tête des Etats (alternances électorales) mais bien plus en la mise en œuvre de mécanismes de transparences politiques que sont la transparence des élections (mise en compétition non pas d'une multitude de candidats mais de candidats dotés de programmes différents et concurrents), la transparence des engagements électoraux (faisant l'objet d'un contrôle post électoral continu par un organe doté de pouvoir d'investiture et de destitution des candidats) et la transparence de l'exercice

des pouvoirs (lorsque les pouvoirs exécutifs et législatifs sont respectivement soumis à une procédure de contrôle de constitutionnalité et de légalité et qu'en plus ils disposent l'un d'un pouvoir de dissolution et l'autre d'un pouvoir de dépôt de motion de censure.» C'est donc là les seules conditions, sinon les plus essentielles qui garantissent le succès de toute initiative de développement.

### **3.2- Approche Economique du développement**

Parler de développement au niveau économique, c'est ipso facto faire allusion à la croissance économique. Cette croissance se vérifie entre autres par le PIB/habitant, le pourcentage de la dette intérieure et extérieure et aussi l'équilibre de la balance commerciale. Pour un Etat, cette croissance passe irréversiblement par l'ouverture des marchés intérieurs, l'accroissement des capitaux d'investissement à partir des ressources premières et l'équilibre de la balance commerciale à partir du rapport import-export en mettant tout de même l'accent sur la réduction de la dette tant en interne qu'à l'externe. A partir de telles facteurs, une définition plus simple du développement au niveau économique peut être l'ensemble des transformations structurelles notamment au niveau économique qui rendent possibles et accompagnent la croissance économique et l'élévation du niveau de vie. Ces transformations se caractérisent par la production de biens et services qui se font de manière continue et évolutive selon les besoins de la société. Comme telles, ces transformations semblent impliquer un processus linéaire et cumulatif. C'est bien là que réside le caractère ambigu du développement. Car, comme l'indique Do-Nascimento, concevoir le développement comme un processus linéaire et cumulatif, c'est admettre que « les sociétés sont des structures en progrès et progressent par maturation diachronique selon un itinéraire linéaire et cumulatif » ce qui selon lui est loin de refléter la réalité.

### **3.3- Approche Sociologique du Développement**

La définition sociologique du développement est celle qui semble présenter le plus de clarté. Cette définition lie le développement au simple fait de la croissance des individus qui composent la société et la possibilité dont ils disposent pour satisfaire leurs besoins vitaux. Ainsi, pour certains « c'est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (F. PERROUX) pour d'autres, il s'agit tout simplement « d'un mouvement vers le

haut de tout le corps social, en matière de besoins fondamentaux (accès à l'eau, à la santé à la l'éducation, aux loisirs... » (G. MYRDAL). Enfin, A. SEN propose une définition plus simple du développement comme étant « un processus d'expansion des libertés réelles de tous les individus.» De toutes ces définitions, il ressort une évidence, celle que le développement est un processus de croissance ou d'amélioration des facteurs sociaux qui garantissent le mieux-être de la population. Ainsi, ces approches définitionnelles semblent mieux refléter la réalité dans la mesure où elles placent l'homme au centre du développement. Comme tel, le développement au niveau sociologique apparaît comme une sorte de facteurs dont disposent les individus et qui favorisent leurs émancipations. Cela est perceptible à travers la philosophie Prométhéenne (appropriation de la technique, de la science et de la nature pour EMANCIPER) par opposition à la philosophie Faustienne (appropriation de la technique, de la science et de la nature pour DOMINER) développée par l'occident.

En somme, on peut retenir de cet article que le concept de développement peut prendre plusieurs variables. Cependant, bien que parfois divergentes, les définitions qui en ressortent ont ceci de communes en ce sens qu'elles traduisent presque toutes une réalité de progrès visant à favoriser une meilleure condition de vie des populations. Considérer donc le développement comme un objectif pour l'Afrique c'est soutenir que les dirigeants africains devraient œuvrer dans le strict sens de d'assurer le mieux-être de leurs populations. Et cela passe indubitablement par l'adoption de la démocratie comme mode de gouvernance, par la distribution équitable des ressources, par le respect des droits des citoyens et la préservation des libertés individuelles et collectives.

#### **4- Croissance économique :**

Etymologiquement, croissance vient du latin *crescere* et signifie croître, grandir. En économie, la croissance désigne l'évolution annuelle, exprimée en pourcentage, du Produit Intérieur Brut (PIB) ou du Produit National Brut (PNB).

On distingue généralement :

- ✓ La croissance extensive : augmentation des quantités de facteurs de production (plus de travail, plus de machines et/ou plus de matière première). La croissance extensive génère des créations d'emplois.

- ✓ La croissance intensive : augmentation de la valeur ajoutée par salarié ou accroissement des performances des machines du fait du progrès technique par des gains de productivité.

D'une manière plus générale, la croissance correspond, pour une nation, à une augmentation soutenue et durable, pendant une période suffisamment longue, de la production de biens et de services appréhendée par des indicateurs comme le PIB ou le PNB. Simon Kuznets va au-delà en affirmant qu'il y a croissance lorsque la croissance du PIB est supérieure est la croissance de la population.

Plusieurs théories de la croissance se sont succédé. Ainsi, pour les classiques, la croissance est permise par le réinvestissement du surplus. Selon Adam Smith (1776), fondateur de l'école classique, l'extension de la division du travail permet d'assurer une croissance à la fois extensive et intensive. Il a aussi mis l'accent sur le rôle des économies d'échelle, de la spécialisation et du commerce international.

Karl Marx (1867) défend l'idée selon laquelle la pensée économique classique contient une affirmation qu'il faut abandonner : les limites naturelles de la croissance n'existent car les hommes sont incapables d'élever la production par les découvertes scientifiques et leurs applications techniques. Pour lui, l'accumulation du capital permet à ce dernier de se substituer au travail. L'augmentation du chômage et la baisse des salaires qui en découlent, provoquent une baisse de la consommation et du taux de profit et par conséquent de la croissance.

Joseph A. Schumpeter (1939) met l'accent sur le progrès technique plutôt que sur l'accumulation du capital. Il distingue le flux circulaire en situation de technologie statique et le développement économique soutenu par des innovations technologiques telles que l'introduction de nouveaux biens, l'introduction de nouvelles méthodes de production, l'ouverture de nouveaux marchés, la découverte et la conquête de nouvelles sources de matières premières, une nouvelle organisation pour l'industrie.

L'économie britannique John Maynard Keynes (1936) démontre que l'Etat par les investissements publics, peut relancer l'économie en jouant sur la demande et favoriser ainsi la croissance.

## **5- Croissance économique et développement durable :**

Modifier la croissance telle qu'elle s'opère actuellement, suppose la remettre à la place qui serait la sienne, c'est-à-dire, en tant qu'instrument au service du bien être humain. Cette phrase ne pourrait passer sans susciter une réaction de la part de bon nombre d'économistes. En effet, selon certains auteurs, certes le modèle de développement "traditionnel" traverse une crise, cela ne veut pas pour autant dire qu'il doit être détourné de son objectif: la poursuite du profit. Pour eux, l'économie est un impératif catégorique qu'il ne convient pas de discuter, le social étant une simple concession faite aux victimes de cet impératif, une sorte de service d'ambulance après la bataille, Christian COMELIAU, Pag64.

Or c'est cette logique qu'il convient de changer, la finalité de tout processus de développement étant l'homme. Le développement durable tend donc à exiger une prise en compte des intérêts sociaux et environnementaux au même titre que les intérêts économiques par le développement. En ce sens, celui-ci ne doit plus être seulement mesuré par rapport au PNB par têtes d'habitants, mais doit désormais tenir compte de l'amélioration ou la détérioration des réserves en ressources naturelles qui a des effets sur la santé des populations.

De ce point de vue, le développement durable implique une large modification de la croissance. C'est le contenu même de celui-ci qui doit être modifié en faisant en sorte qu'elle engloutisse moins de matières premières et d'énergie, et que ses fruits soient répartis équitablement, donc nécessité d'un renforcement des exigences du développement économique et du développement social...

Lutter contre la pauvreté est aussi un défi majeur pour l'instauration du développement durable. Cette lutte peut avoir des effets amplement bénéfiques pour l'environnement, étant donné que pauvreté et dégradation de l'environnement vont souvent de paire. Les pauvres sont tout à la fois victimes et destructeurs de l'environnement. Pour pallier à ce fléau, une nouvelle redistribution des richesses mondiales s'impose afin de permettre aux pauvres de s'investir dans la protection de l'environnement, car les pauvres dont la majorité se trouve dans les pays en développement n'ont souvent guère de choix que de tirer tout ce qu'ils peuvent des ressources qui sont à leur portée.

Le développement durable implique aussi une consommation modérée de l'énergie fossile (pétrole, charbon, gaz naturel) et une bonne gestion des déchets industriels. Ces énergies

représentent 90% des énergies consommées dans le monde et sont responsables de l'augmentation de l'effet de serre avec la panoplie des conséquences qu'il entraîne. Il est donc question de réduire la consommation de ces énergies et leur trouver des substituts comportant moins de risque sur l'environnement, telles que l'énergie géothermique, l'énergie marémotrice, l'énergie éolienne et l'énergie solaire...

S'agissant des déchets industriels, actuellement la planète produit des milliards de tonnes par an, un traitement efficient de ces déchets par les industries s'impose. L'idée de base c'est que l'industrie à la manière d'un écosystème biologique, pourrait fonctionner quasiment fermée. Cette idée est traduite par la phrase suivante: Thierry Brésillon (1989) "De la même manière que par exemple, les végétaux synthétisent des substances qui alimentent les animaux herbivores, lesquels sont mangés par les animaux carnivores dont les déchets et les cadavres servent à alimenter d'autres organismes, les entreprises pourraient utiliser leurs déchets respectifs comme matières premières, réutiliser les produits après usages, de sorte que les industries transformeraient seulement les matériaux en circulation " Le développement durable en appelle donc à la généralisation de cette vision de l'industrie au niveau de tous les industriels.

Mais avant tout, le processus de développement durable implique une véritable politique d'information et de formation des populations. La réussite d'une véritable implication de la société civile se fonde sur la nécessité de disposer d'une information environnementale techniquement fiable comme outil indispensable à toute définition de politique de réglementation, d'éducation et d'action. Pour ce faire, comme le propose Emilienne Anikpo N'TAME, la meilleure manière de former le citoyen au développement durable, c'est d'introduire l'environnement dans tous les programmes d'enseignement de tous les cycles mais aussi les programmes de formation multimédias pour l'ensemble de la population.

La croissance ne doit pas être aveuglée par des considérations purement économiques, elle doit tenir compte de certains aspects de l'environnement. C'est une manière de pallier à l'éclatement des responsabilités en matière de prise de décisions, car pour que le développement durable survienne, il faut donc mettre fin à la fragmentation des responsabilités, CMED, op cit, page 73.

## **Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude**

### **A- Collecte des données**

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire, la recherche documentaire effectuée à cet effet nous a mené à consulter plusieurs ouvrages et travaux antérieurs disponibles dans plusieurs bibliothèques, parcourir plusieurs sites internet. Dans ce paragraphe deux points essentiels seront abordés. Il s'agit de la collecte des données primaires dont les méthodes de collecte seront précisées dans la suite et la collecte des données secondaires qui sont faites à travers la recherche documentaire.

#### **1- Recherche documentaire**

Elle a pour objectif de permettre de mieux cerner tous les contours du sujet par un inventaire et la lecture des documents existants. Elle nous a donc permis de guider notre travail et de puiser les informations dont nous avons besoin pour notre étude. Elle a été réalisée dans les centres de documentations et bibliothèque de la FASEG, de la DGEA, de l'INSAE, et sur l'internet. La recherche nous a permis d'avoir des informations sur le lien entre la croissance économique et le développement durable.

### **B- Technique d'analyse des hypothèses**

#### **1- Technique d'analyse de l'hypothèse 1**

Toutes les données recueillies au cours de notre stage sur cette hypothèse ont été traitées et analysées. L'analyse sur plusieurs années des grandeurs nous ont permis de mettre en évidence certaines tendances en recourant aux données relatives à l'évolution du taux de croissance du Bénin, à l'indice de développement humain IDH, de la période de 1990 à 2013.

- a- **Choix des variables d'analyse relative à l'hypothèse 1 qui stipule** « le faible niveau du taux de croissance du PIB réel explique négativement le sous-développement au Bénin ».

Les variables de l'hypothèse 1 portent sur le produit intérieur brut (PIB) réel et le l'indice de développement humain (IDH).

- Le PIB constitue une mesure des biens et services (marchands et non marchands) produits au cours d'une période donnée par l'ensemble des agents économiques du pays. Il sera mesuré sur la période 1990 – 2013.
- L'IDH qui regroupe le revenu, l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation. En procédant à une normalisation, on obtient l'IDH compris entre 0 et 1. Plus l'IDH est proche de 1, plus le développement humain est assuré. Il sera calculé sur la période de 1990-2013.

### **b- Cadre opératoire**

Nous avons calculé le coefficient de corrélation linéaire afin de vérifier l'existence probable du lien entre le PIB réel et l'IDH.

#### **b-1 Coefficient de corrélation linéaire**

Nous avons étudié l'éventualité d'une corrélation linéaire entre le PIB réel (Y) et l'IDH (X). Cette mesure est faite grâce au coefficient de corrélation r. Pour calculer ce coefficient, la formule suivante est utilisée :

$$r = \frac{cov(X, Y)}{\sigma_x \sigma_y} = \frac{\sum (X - \bar{X})(Y - \bar{Y})}{\sqrt{\sum (X - \bar{X})^2 \sum (Y - \bar{Y})^2}}$$

Le coefficient de corrélation est compris entre -1 et 1 :

$$-1 \leq r \leq 1$$

La règle de décision est la suivante :

- Le signe de r indique le sens positif ou négatif de la corrélation ;
- La valeur absolue de r est inférieure ou égale à 1, et la corrélation est d'autant plus forte que cette valeur absolue est voisine à 1.

A cet effet, nous avons vérifié si la différence constatée entre ce coefficient r et 0 est réellement due aux valeurs observées des variables ou à un simple hasard du nombre d'observation :

Pour cela, nous avons réalisé un test de significativité sur ce coefficient. La formule que nous utilisée est la suivante :

$$T = [r^2 / (1 - r^2)](n - 2) \text{ Où}$$

n est le nombre d'observation ;

r le coefficient de corrélation ;

n-2 est le degré de liberté de la loi de Student ;

T est la statistique de Student calculée.

La règle de décision consiste à comparer la statistique calculée  $T_c$  à la statistique de Student  $T(0,05)$  lue au risque de 5%.

- Si  $T_c < T(0,05)$  alors r n'est pas significativement différent de 0 au risque de 5%.
- Si  $T_c > T(0,05)$  alors r est significativement différent de 0 au risque de 5%.

### **c- Condition de vérification de l'hypothèse 1**

L'hypothèse 1, qui stipule que « le faible niveau du taux de croissance du PIB réel explique négativement le sous-développement au Bénin » sera vérifiée si :

Le PIB réel croit (respectivement décroît) pendant que l'IDH croit (respectivement décroît).  
Et le coefficient de corrélation est positif mais significativement différent de Zéro.

## **2- Technique d'analyse des hypothèse 2 et 3**

**Dans cette partie, nous utilisons la régression linéaire pour vérifier les hypothèses 2 et 3.**

L'économétrie n'est pas seulement un système de validation mais également un outil d'analyse. Elle permet de mettre en évidence la relation entre les variables économiques qui n'étaient pas a priori évidentes ou pressenties.

La **régression linéaire multiple** est une analyse statistique qui décrit les variations d'une variable endogène associée aux variations de plusieurs variables exogènes. Elle permet de tenir compte de plusieurs facteurs (ou variables indépendante) dans les relations avec la variable dépendante.

Les régressions linéaires multiples permettent de tenir compte de plusieurs facteurs (ou variables indépendante) dans les relations avec la variable dépendante.

Il existe plusieurs modèles, nous présentons ici le modèle de "Back Ward" qui consiste à prendre en compte l'ensemble des variables indépendantes dans la première série de calculs. Puis d'enlever au fur et à mesure les variables dont la contribution est la plus faible, jusqu'à l'élaboration d'un modèle adéquat.

Le modèle linéaire à estimer a pour variable expliquée :

Le « *Indice du Développement Humain (IDH)* ». L'estimation consistera à déterminer les contributions des facteurs expliquant l'**IDH** par année.

Nous avons utilisé le logiciel *EVIEWS.7* pour effectuer la régression.

En nous appuyant sur les études similaires réalisées dans d'autres pays, notre modèle a pour variables explicatives celles représentées par la matrice ci-dessous :

- Les dépenses en éducation (*DEE*) : Sommes dépensées par des individus, des groupes, des nations, ou des organismes privés ou publics pour la santé. Ces montants peuvent être ou ne pas être équivalents aux coûts effectifs (i coût soins médicaux /i ) et peuvent être ou ne pas être partagés entre le patient, les assureurs, et/ou les employeurs.

- Les dépenses en consommation finale (*DECF*) :

C'est la somme de la dépense de consommation des ménages et des consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations.

Par la suite le modèle s'écrit comme suit :

$$Y_t = \beta_1 DEE_t + \beta_3 DECF_t + \epsilon_t$$

Avec :  $X_i$  : la matrice des variables explicatives

$\beta$  : le vecteur des coefficients de régression

$\epsilon_t$  : la marge d'erreur

## Chapitre III : Cadre Empirique De l'Etude

### **Section 1 : Mesure du sens et l'intensité de la relation qui existe entre le taux de croissance économique au Bénin et l'Indice du Développement Humain**

Cette section est d'abord consacrée à la présentation des données relatives aux différentes variables retenues pour mesurer la croissance du développement durable.

#### **Paragraphe 1 : Niveau du taux de croissance économique à l'indice de développement humain**

La description des variables est faite à l'aide des outils de la statistique descriptive. Le tableau ci-dessous présente les résultats sur chaque variable.

**Tableau N°2 : Description des variables**

Codes	Libellés	Moyennes	modes	Ecart-type	Mini	Maxi
<b>PIB réel</b>	Produit Intérieur Brut réel	<b>1022,116</b>	<b>488,9</b>	<b>931,4139</b>	<b>244,3</b>	<b>3419,9</b>
<b>IDH</b>	Indice du Développement Humain	<b>0,3908</b>	<b>0,400</b>	<b>0,06430</b>	<b>0,253</b>	<b>0,476</b>
<b>DES</b>	Dépenses en Santé	<b>612.211</b>	<b>214.1</b>	<b>423,1124</b>	<b>101.7</b>	<b>942,8</b>
<b>DEE</b>	Dépenses en Education	<b>354,21</b>	<b>254,24</b>	<b>354,145</b>	<b>125,34</b>	<b>645,125</b>
<b>DECF</b>	Dépense en consommation Finale	<b>654,854</b>	<b>436,52</b> <b>4</b>	<b>542,124</b>	<b>432,52</b> <b>1</b>	<b>978,642</b>

Source : réalisé sous SPSS.

L'analyse des résultats du tableau ci-dessus montre que l'indice moyen du développement humain est de **0,3908** % alors que le PIB réel moyen est égal à **1022,116** milliards de franc.

Nous pouvons supposer que l'indice du développement humain dépend du taux de croissance du PIB réel.

### A- Influence du « PIB réel » sur l'Indice du Développement Humain (IDH) au Bénin

A partir de l'analyse descriptive menée sur les variables de l'étude, nous remarquons que la croissance du développement durable dépend fortement de variable taux de croissance de l'économie béninoise. Toutefois, ces chiffres ne renseignent ni sur le sens ni sur l'intensité de la liaison. Effectuons alors le test de corrélation entre ces caractères. **Le tableau ci-dessous donne les statistiques du test sur les variables.**

**Tableau N°3 : Les statistiques du test sur les variables**

Corrélations			
		PIB réel	IDH
PIB réel	Corrélation de Pearson	1	<b>0,912**</b>
	Sig. (bilatérale)		<b>0,000</b>
	N	47	47
IDH	Corrélation de Pearson	<b>0,912**</b>	1
	Sig. (bilatérale)	<b>0,000</b>	
	N	47	47
**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

**Source : Test de corrélation réalisé sous SPSS.**

Le tableau nous indique que le coefficient de corrélation est supérieur à **0,5**. De même, ces coefficients sont positifs et significatifs au seuil de **1 % < 5 %**. Ceci révèle que les deux variables interagissent positivement. **En conclusion, le taux de croissance de l'indice du**

développement humain dépend fortement du taux de croissance du PIB réel de l'économie béninoise.

Par ailleurs, le degré de corrélation entre le PIB et l'IDH montre l'importance de la croissance économique dans le processus du développement durable.

**Section 2 : Impact des dépenses familiales sur le taux de croissance de l'Indice du Développement Humain au Bénin.**

**Paragraphe 1 : Les charges familiales telles que les dépenses en éducation et en consommation finale des ménages sur l'indice de développement humain.**

Une analyse économétrique a été effectuée pour tester l'hypothèse selon laquelle l'activité portuaire explique de façon significative la croissance de l'économie béninoise. Le modèle d'analyse retenu pour atteindre cet objectif est le modèle de régression linéaire multiple. Le modèle de régression linéaire est utilisé lorsque l'on souhaite expliquer une variable quantitative en fonction de certaines valeurs ou d'un ensemble de variables explicatives quantitatives.

**Tableau 4 : Test de stationnarité des variables**

variables	Avant la différenciation			Après la différenciation		
	Modèle	T-Statistique	T-Statistique tabulé	Modèle	T-statistique	T-Statistique tabulé
IDH	3	-3,043573	-2,148465 (*)	La série est stationnaire en niveau		
			-1,500495(**)			
			-1,179617(***)			
DES	3	-1,652743	-4,161144 (*)	2	-5,010713	-3,574446
			-3,506374 (**)			-2,927380
			-3,183002 (***)			-2,599925

<b>DECF</b>	3	-2,583383	-4,152511(*)	1	-3,366070	-3,568308
			-3,502373(**)			-2,921175
			-3,180699(***)			-2,598551

Source : DGAE/DSS/DSEE/INSAE réalisé par les auteurs, (\*) 1%, (\*\*) 5%, (\*\*\*) 10%

Comme toutes les séries ne sont pas intégrées du même ordre, il n'est pas possible de construire un modèle à correction d'erreur vectorielle (VECM). Ceci parce que les variables ne sont pas cointégrées. Passons donc au **modèle de régression linéaire multiple**.

### **B- Impact des principaux facteurs sur la croissance économique**

Cette partie présente les résultats de la mise en œuvre de la méthodologie retenue, notamment celle relative à l'analyse économétrique. Cette analyse vise à étudier l'impact des principaux facteurs sur la croissance de l'économie béninoise.

**Tableau N° 5** : Estimation des coefficients du modèle

Dependent Variable: IDH

Method: Least Squares

Date: 04/04/15 Time: 09:16

Sample: 1985 2014

Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
<b>DEE</b>	0.861243	0.084553	-0.626401	<b>0.0000</b>
<b>DECF</b>	0.719723	0.095675	4.386973	<b>0.0000</b>
<b>C</b>	0.098423	1.078354	0.091271	<b>0.0016</b>
R-squared	0.958504	Mean dependent var		6.450000
Adjusted R-squared	0.865275	S.D. dependent var		4.248712
S.E. of regression	1.559484	Akaike info criterion		3.903443
Sum squared resid	58.36774	Schwarz criterion		4.183683
Log likelihood	-52.55165	F-statistic		38.25076
Durbin-Watson stat	1.797494	Prob(F-statistic)		<b>0.000000</b>

Source : Réalisé sous EVIEWS.

### a. Significativité globale du modèle

Faisons le test de *Fisher* pour étudier la significativité globale du modèle.

Les hypothèses du test sont :

**H0** : les estimateurs des coefficients de toutes les variables explicatives sont tous égaux à zéro

**H1** : il existe au moins un estimateur des variables explicatives, qui soit différent de zéro.

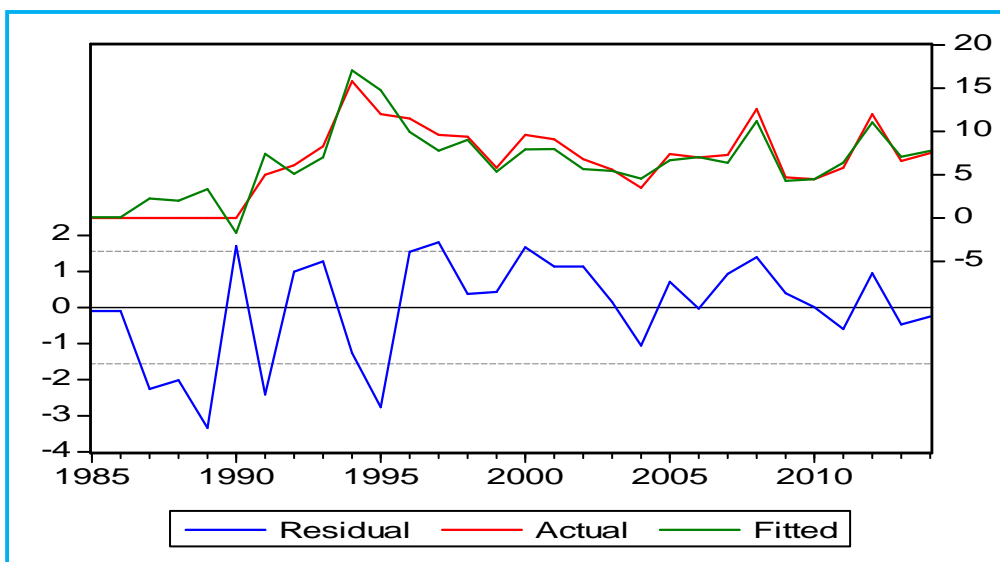
Nous avons **Prob (F-statistic) = 0,000 < 0,05 ; on rejette H0 au seuil de 5%. Le modèle est donc globalement significatif.** Avant d'expliquer le signe obtenu des paramètres du modèle, il est important de réaliser en amont quelques tests caractéristiques du modèle afin de s'assurer de la qualité de l'ajustement réalisé.

### b. La qualité d'ajustement du modèle

Le coefficient de détermination  $R^2$  qui mesure la qualité d'ajustement du modèle a un très bon score égal à **0,912**. Ceci montre que la spécificité est réussie dans les **91,2 %** des cas.

La qualité de la régression du modèle peut être appréciée à travers le graphique 1.

#### Graphique 1 : Qualité de la régression



*Source* : DGEA/DSS/DSEE/INSAE, réalisé par les auteurs

- **Etape de validation**

La phase de validation est nécessaire et conduit le plus souvent à un retour à la phase d'identification. Il est question de vérifier si les résidus des modèles sont non autocorrélés et homoscedastiques. Si tel n'est pas le cas, cela signifie que la spécification du modèle est incomplète et qu'il manque au moins un ordre à un processus.

- c. **Test d'homoscédasticité des résidus du modèle**

Faisons le test de **White** pour vérifier l'hypothèse d'homogénéité de la variance

**Tableau 6 : Test d'Hétéroscédasticité de White**

<b>White Heteroskedasticity Test:</b>			
F-statistic	3.421146	Probability	<b>0.088716</b>
Obs*R-squared	18.12426	Probability	<b>0.094581</b>

Source : réalisé sous Eviews

*Il ressort du tableau ci-dessus que les résidus sont **homoscédastiques***

- d. **Test d'autocorrélation des résidus du modèle**

Faisons le test de **Breusch-Godfrey** pour vérifier l'hypothèse d'autocorrélation des résidus.

**Tableau 7 : Test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey**

<b>Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:</b>			
F-statistic	0.244362	Probability	<b>0.840831</b>
Obs*R-squared	0.619674	Probability	<b>0.720954</b>

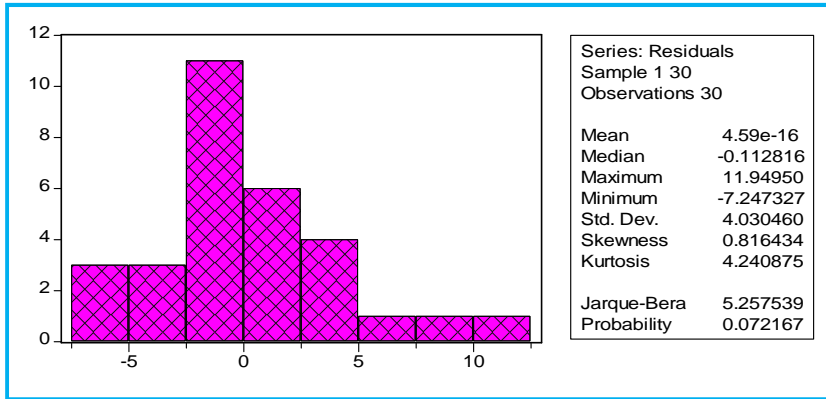
Source : réalisé sous Eviews

*L'analyse des résultats du tableau ci-dessus montre que les résidus sont non autocorrélés.*

*Les estimateurs sont BLUE.*

**Graphique 2 : Test de normalité des résidus de Jarque-Bera**

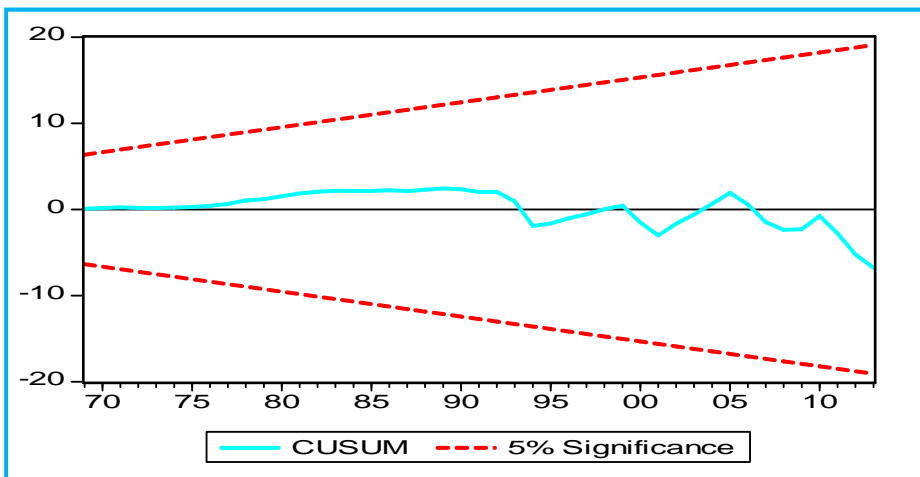
Faisons le test de **Jarque-Bera** pour vérifier si les résidus sont normalement distribués.



Source : réalisé sous Eviews

*La probabilité critique associée à la statistique de J-B (0.072) est supérieure à 0.05. Les résidus sont donc normaux.*

**Graphique 3 : Test de stabilité de CUSUM**



Source : réalisé sous Eviews

La courbe des résidus se retrouve dans les deux corridors. Le modèle est donc **globalement stable** et peut être utilisé à fins prévisionnels. Ainsi notre modèle s’écrit sous la forme suivante :

$$IDH_t = 0,86 * DES_t + 0,72 * DECF_t + 0,098$$

### **Tableau8 : Libellé et signe des coefficients**

Le tableau ci-dessous présente le résumé du modèle estimé.

<b>Variables explicatives</b>	<b>Libellé des variables</b>	<b>Signe des coefficients</b>	<b>P-value</b>
<b>DES</b>	Dépenses en Santé	-	<b>0,4253</b>
<b>DEE</b>	Dépenses en Education	+	<b>0,0000</b>
<b>DECF</b>	Dépense en consommation Finale	+	<b>0,0000</b>

Source : réalisé sous Eviews

### **Commentaire du modèle**

L'analyse des résultats du modèle économétrique montre que les dépenses en éducation et en consommation finale des ménages ont d'influence significative sur le taux de croissance de l'Indice du Développement Humain au Bénin. Ces résultats indiquent qu'une augmentation de l'IDH se traduit par un accroissement des dépenses en éducation et en consommation finale des ménages alors que les dépenses en santé n'ont pas un impact significatif sur l'IDH qui exprime généralement le niveau de développement humain. Les résultats de ces travaux confirment ceux qui figurent dans les rapports de l'INSAE sur le profil de la croissance du développement durable au Bénin. Selon l'INSAE, les variations telles que les dépenses en éducation et en consommation sont les principaux facteurs qui influencent significativement la croissance de l'Indice du Développement Humain au Bénin.

En revanche, l'étude révèle que les dépenses en santé n'ont pas une très grande influence sur l'IDH au Bénin. Cet impact non significatif des dépenses en santé dépendrait en partie de l'inter corrélation des variables du modèle.

## **Paragraphe 2 : Synthèse des résultats de l'étude**

Il est question dans cette partie, à la suite des différents résultats présentés et analysés ci-haut, de confirmer ou non les hypothèses de recherche émises après la revue de littérature de l'étude. Le but de cette étude est de vérifier d'une part l'existence d'une relation entre le taux de croissance du PIB réel et l'IDH après avoir procédé à une analyse corrélationnelle des variables et d'autre part d'évaluer l'influence de certaines dépenses familiales sur le niveau du développement durable au Bénin.

### **A- Hypothèse H1 : « *le faible niveau du taux de croissance du PIB réel explique négativement le sous-développement au Bénin* »**

Comme l'indique l'hypothèse, il s'agit de voir si l'Indice de Développement Humain est en parfaite liaison avec le niveau de croissance du PIB réel. L'analyse des résultats montre que l'IDH est de 0,3908% alors que le PIB réel moyen est égal à 1022,116 milliards de franc, nous pouvons supposer que l'IDH dépend du taux de croissance du PIB réel. L'analyse descriptive menée sur l'IDH et le PIB réel qui sont les deux variables de l'étude, montre qu'il existe une relation entre les deux variables car le coefficient de corrélation  $r$  est **0,912** et la **P-value est inférieure à 5%**. Le test de significativité de Student effectué sur ce coefficient est de 10,136 qui est supérieur à  $t_{11}$  égal à 2,080 donc, l'hypothèse **H1** qui suppose que : « *le faible niveau du taux de croissance du PIB réel explique négativement le sous-développement au Bénin* » **est vérifiée.**

### **B- Hypothèse H2 et H3 : « *les charges familiales telles que les dépenses en éducation et en consommation finale des ménages influencent positivement l'Indice du Développement Humain au Bénin* »**

Cette hypothèse de l'étude, suggère un effet de certaines dépenses sur l'IDH. Il s'agit de voir si la hausse de l'IDH se traduit par une augmentation des dépenses en éducation et en consommation. L'analyse des résultats montre que la probabilité des dépenses en éducation et consommation finale des ménages sont inférieures à 0,05. En effet, le modèle de régression linéaire élaboré nous indique que ces variables influencent positivement l'IDH. Il ressort au vu des résultats que les hypothèses **H2 et H3** qui stipule que « *les charges familiales telle que les dépenses en éducation et en consommation finale des ménages influencent positivement l'Indice du Développement Humain au Bénin* » **sont vérifiées.**

## **RECOMMANDATION**

La présente étude propose plusieurs politiques et recommandations essentielles, qui répondent au besoin de développement des exportations pour renforcer la croissance économique au Bénin. A cet effet nous recommandons,

### **➤ Aux autorités gouvernementales de :**

- Encourager l'investissement privé par une intervention étatique (Investissement public) à travers l'installation d'infrastructures adéquates et des programmes d'incitations afin d'attirer dans le pays d'investissement direct étranger (IDE) et de favoriser ainsi la création d'un grand nombre d'entreprises ;
- Promouvoir la culture de nouveaux produits et de renforcer ceux qui ne sont pas encore prépondérants ;
- Promouvoir les industries manufacturières afin d'encourager la production et la transformation des produits agricoles et profiter des opportunités qu'offre le commerce international ;
- Ensuite, promouvoir les crédits aux producteurs et traiter de la même manière les promoteurs des produits agricoles.
- Fournir une assistance technique aux producteurs dans les domaines du contrôle de qualité, de l'accès au crédit, de la commercialisation.
- Cibler les riches de marché pour lesquelles le pays dispose d'avantage comparatifs (marché régionaux), afin de faciliter l'écoulement des produits.
- Aménager le secteur routier afin de permettre une plus grande fluidité dans la circulation des marchandises et relier entre elles les zones rurales.
- Inciter à la recherche et à la créativité en offrant des subventions et des cadres favorables au corps des enseignements, aux promoteurs et même les étudiants.
- Favoriser l'importance des technologies et des équipements pouvant favoriser nos producteurs du cru et permettre des transformations à grande échelle.
- Rechercher enfin l'autosuffisance dans la production pour ne plus subir les aléas des crises économiques internationales.
- Réduire ou supprimer le cas échéant, les dépenses en santé pour permettre au plus pauvre de se soigner en cas de maladie.

- Veiller à l'amélioration de l'éducation et à la hausse du pouvoir d'achat des populations béninoises. Cette mesure permettrait la mise en œuvre effective de la baisse des dépenses en éducation et en consommation finale des ménages.
- Les statistiques doivent servir le débat économique et social et la prise de décision.

➤ **A la CNE :**

- La CNE doit, en liaison avec ses homologues de la sous-région, développer une véritable politique d'octroi de crédit au plus pauvres pour mieux cerner les nouvelles réalités sociologiques.
- La CNE doit intensifier ses efforts de communication et de mobilisation de l'épargne.

## CONCLUSION

La construction d'un modèle de prévision de long terme des facteurs du Développement durable au Bénin a constitué la base essentielle de ce présent travail. L'objectif a été d'étudier l'impact de certaines variables socioéconomique sur le taux de croissance de l'IDH. L'étude s'est effectuée suivant une approche économétrique mettant en évidence le modèle de régression linéaire qui a permis d'analyser l'influence réciproque de chacune des variables intégrée dans le modèle.

En effet, l'analyse du modèle linéaire multiple élaboré et l'étude corrélationnelle révèlent les différents degrés de causalité entre les agrégats macroéconomique mis en évidences. Ainsi, le test de corrélation entre le taux de croissance du PIB réel et l'IDH montre un fort degré de liaison positive entre les deux variables. Dans le modèle, les résultats indiquent qu'une augmentation de l'IDH se traduit par un accroissement des dépenses en éducation et en consommation finale des ménages alors que les dépenses en santé n'ont pas un impact significatif sur l'IDH qui exprime généralement le niveau de développement humain.

Nonobstant le fait qu'il puisse exister des biais provenant du bouclage du modèle, les résultats obtenus présentent une cohérence d'ensemble. Même si, les résultats issus des simulations ne peuvent constituer une règle systématique d'application par les autorités monétaires, ils peuvent constituer toutefois une référence importante dans la prise de décisions de politique économique.

Dans cette perspective, les indicateurs que nous proposons visent à enrichir le débat économique et social, à aider à l'élaboration et à l'évaluation des réformes et des politiques publiques. Ils n'ont pas vocation à devenir en eux-mêmes des instruments de pilotage direct de la politique macroéconomique.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Magloire LANHA, Professeur agrégé ; Honorat SATOGUINA, Maître-assistant et Rodolphe AZONHINDE, DEA dans « Economie du développement ».

Mémoire de licence professionnelle, année académique (2008-2009) Magdala MOUELLET et Guelebi Eliakim GOMY « Analyse des produits de la caisse nationale d'épargne ».

PNUD (1990 à 2002) Rapport annuel sur le développement humain, divers éditeurs.

Bruno Boidin « Développement humain, développement durable et pays en développement » : Comment articuler et mesurer les différentes dimensions ? Développement durable et territoire, Dossier 3 (2004).

Charles Figuières, Hervé Guyomard et Gilles Rotillon « Une brève analyse économique orthodoxe du concept de développement durable », Economie rurale, 300/Juillet-Aout 2007, mis en ligne le 10 Septembre 2009, consulté le 28 Janvier 2015, P79-84.

Hugon Ph., 2008, L'économie du développement et la pensée francophone, Paris : Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie.

Franck Dominique Vivien, Le développement soutenable, collection Repères, n° 425, La Découverte, Paris 2005.

Christian Comeliau, *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*, Collection "Économie humaine", Le Seuil, 2006.

Godart O., Hubert B. (2002). Le développement durable et la recherche scientifique de l'Inra, 23 décembre 2002, Inra, Paris.

Ignacy Sachs, *Stratégies de l'écodéveloppement, Économie et Humanisme*, Les Éditions ouvrières, Paris 1980.

Dominique Bidou, *La Dynamique du développement durable*, Presses de l'université du Québec, 2002

Benoît Eugène, « Le "développement durable" Une pollution mentale au service de l'industrie », *Agone*, n° 35, 2005, p. 119-133.

Annie Vallée, « Développement et environnement : les solutions économiques aux problèmes environnementaux », Cahiers français, n° 337, mars-avril 2007.

Benoît Ferrandon, « Développement durable : la prise en compte de l'environnement ? », Cahiers français, n° 317, novembre-décembre 2003.

KOUAKOU BELA EMILE dans Développement Communautaire.

Bernard Conte dans « Le concept de développement ».



# **ANNEXES**

## **Annexe1 : Définitions de quelques concepts et indicateurs.**

### **La croissance économique :**

La croissance économique représente l'augmentation de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée, qui est généralement une période longue. En pratique, l'indicateur utilisé pour la mesurer est le Produit Intérieur Brut (PIB). Il est mesuré « en volume » ou « à prix constants » pour corriger les effets de l'inflation. Le taux de croissance, lui, est le taux de variation du PIB. On utilise la croissance du PIB par habitant comme indicateur pour appréhender l'amélioration du niveau de vie.

Si, dans le langage courant, on emploie souvent le terme de « croissance » dans le cadre d'évolutions à court terme, les économistes l'utilisent conventionnellement pour décrire une augmentation de la production sur le long terme. Selon la définition de François Perroux, la croissance économique correspond à « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels. » À court terme, les économistes utilisent plutôt le terme d'« expansion », qui s'oppose à « récession », et qui indique une phase de croissance dans un cycle économique. La croissance potentielle estime l'écart entre la croissance mesurée et celle qui serait obtenue avec une pleine utilisation de tous les facteurs de production.

Pour une nation, La croissance correspond, à une augmentation soutenue et durable pendant une période suffisamment longue de la production de biens et de services appréhendée par des indicateurs comme le PIB ou le PNB. Cependant, n'étant qu'une mesure quantitative d'un agrégat économique, la croissance n'est qu'une des composantes du développement qui est une notion plus abstraite et qualitative. Il peut donc y avoir croissance sans développement et inversement du développement sans croissance.

### **Le développement économique et durable :**

Le développement durable est un mode de développement économique cherchant à concilier le progrès économique et social et la préservation de l'environnement, considérant ce dernier comme un patrimoine à transmettre aux générations futures. Le principe du développement durable consiste à développer ses activités en tenant compte de leurs impacts à court, moyen

et long terme sur l'environnement, les conditions sociales et l'éthique et ce, au niveau mondial. Ce concept repose sur la nécessité de préserver les ressources pour les générations futures tout en maintenant un objectif de croissance. L'agriculture biologique et raisonnée, le commerce équitable, les marchés des énergies renouvelables sont des activités de développement durable. Le développement durable implique une bonne coordination et une totale transparence entre tous les acteurs de la filière et un appui des organisations politiques.

**L'Indice du Développement Humain** : est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur quatre critères majeurs : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

**Les dépenses en santé** : Le total des dépenses de santé est la somme des dépenses de santé publiques et privées. Il englobe la prestation de services de santé (préventifs et curatifs), les activités de planification familiale, les activités ayant trait à la nutrition et l'aide d'urgence réservée à la santé mais il exclut la prestation d'eau et de services d'hygiène.

**Les dépenses en éducation** : sont les sommes dépensées par des individus, des groupes, des nations, ou des organismes privés ou publics pour la santé. Ces montants peuvent être ou ne pas être équivalents aux coûts effectifs (i coût soins médicaux /i) et peuvent être ou ne pas être partagés entre le patient, les assureurs, et/ou les employeurs.

**Les dépenses en consommation finale** : Les dépenses de consommation finale des ménages comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins. Les produits correspondants ne sont pas stockés, mais considérés comme consommés au moment de leur achat, même s'ils sont durables (voitures, électroménagers, meubles, etc.). Les dépenses de consommation finale des ménages incluent la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. Elles incluent également les loyers imputés qui sont les services de logement produits par les propriétaires qui occupent leur propre logement et qu'ils se versent fictivement à eux-mêmes.

La dépense de consommation des ménages se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à

leur charge, après remboursements éventuels. On y inclut aussi les loyers imputés, que les ménages propriétaires de leur résidence principale se versent implicitement à eux-mêmes. Les consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations sont celles dont les bénéficiaires peuvent être précisément définis. C'est le cas en particulier des dépenses pour l'éducation et pour la santé.

**Le PIB réel :** est une mesure du Produit intérieur brut basée sur la variation du PIB *en volume* d'une période de référence à une autre (généralement une année ou un trimestre), mesuré avec des prix constants. Les évolutions du PIB liées à l'inflation (l'inflation étant un cas particulier de la variation des prix, celle-ci pouvant être aussi une déflation, baisse des prix) sont ainsi ôtées, ce qui permet une mesure de la « vraie » croissance économique.

Le *PIB réel* n'est concrètement utilisé que pour mesurer la croissance du PIB d'une année à l'autre, le PIB nominal restant la mesure de référence pour les données de long terme

## **Annexe2 :**

### **A.2.1 : Test du coefficient de corrélation de Pearson**

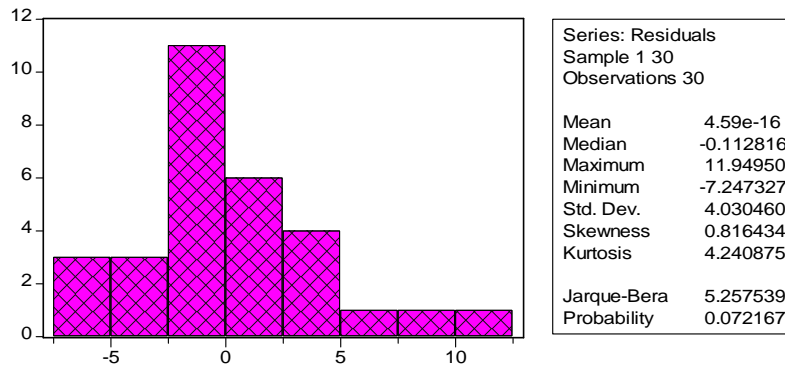
Corrélations			
		PIB réel	IDH
PIB réel	Corrélation de Pearson	1	<b>0,912**</b>
	Sig. (bilatérale)		<b>0,000</b>
	N	47	47
IDH	Corrélation de Pearson	<b>0,912**</b>	1
	Sig. (bilatérale)	<b>0,000</b>	
	N	47	47

\*\* . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

**A.2.2 : le modèle de régression**

Dependent Variable: IDH				
Method: Least Squares				
Date: 04/04/15 Time: 09:16				
Sample: 1985 2014				
Included observations: 30				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
<b>DES</b>	-0.425462	0.071850	5.775813	0.4253
<b>DEE</b>	0.861243	0.084553	-0.626401	<b>0.0000</b>
<b>DECF</b>	0.719723	0.095675	4.386973	<b>0.0000</b>
<b>C</b>	0.098423	1.078354	0.091271	<b>0.0016</b>
R-squared	0.958504	Mean dependent var		6.450000
Adjusted R-squared	0.865275	S.D. dependent var		4.248712
S.E. of regression	1.559484	Akaike info criterion		3.903443
Sum squared resid	58.36774	Schwarz criterion		4.183683
Log likelihood	-52.55165	F-statistic		38.25076
Durbin-Watson stat	1.797494	Prob(F-statistic)		<b>0.000000</b>

**A.3.1 Test de normalité de J-B**



## Table des matières

AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACES.....	ii
REMERCIEMENT.....	iii
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	iv
SIGLES ET ACRONYMES.....	v
RESUME.....	vi
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE I : Cadre institutionnel de l'étude et déroulement de stage.....</b>	<b>3</b>
Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude.....	3
Paragraphe 1 : Présentation générale de la Caisse Nationale d'Epargne.....	3
1.1- Historique, missions et activités.....	3
1.1.1- Historique.....	3
1.1.2- Missions.....	4
1.1.3- Activités.....	4
1.1.3.1- L'Epargne Ordinaire.....	4
1.1.3.2- L'Epargne Tontine.....	4
1.1.3.3- L'Epargne Retraite.....	5
1.1.3.4- Le Plan Epargne Logement-Poste (PEL-Poste).....	5
a) Caractéristiques.....	6
b) Condition de souscription du PEL-Poste.....	6
Paragraphe 2 : Présentation de l'organisation et moyens d'actions de la Caisse Nationale d'Epargne.....	7

1.2-	Organisations et moyens d’actions.....	7
1.2.1-	Organisations.....	7
1.2.1.1-	Organes décisionnels.....	7
	a) Conseil d’Administration de la Poste du Bénin SA.....	8
	b) Direction Générale de la Poste du Bénin.....	9
	c) Directions des Services Financiers Postaux.....	9
1.2.1.2-	Organes opérationnels.....	10
	a) Section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de Poste.....	10
	b) La Section Administration et Suivi des Comptes.....	10
	c) La Section Contentieux et Gestion des Archives.....	12
	d) Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts.....	13
	e) Les agences de la CNE.....	13
1.2.2-	Moyens d’actions.....	13
1.2.2.1-	Les Ressources Humaines.....	14
1.2.2.2-	Les Ressources Matérielles.....	14
1.2.2.3-	Les Ressources Financières.....	14
	Section 2 : Déroulement du stage et état des lieux.....	15
2.1-	Taches exécutées au cours du stage.....	16
2.1.1-	La Section Services à la Clientèle et Capitalisation des intérêts.....	17
2.1.2-	La Section Administration et Suivi des Comptes.....	18
2.1.2.1-	La localisation et le transfert de compte.....	18
2.1.2.2-	Le changement de clause.....	19

2.1.2.3-	Les autorisations de remboursement.....	19
2.1.2.4-	Le renouvellement des livrets.....	19
2.1.2.5-	Les rectifications de nom.....	20
2.1.3-	La Section Contentieux et Gestion des Archives.....	20
2.1.4-	La Section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de Poste.....	20
<b>CHAPITREII :</b>	<b>Cadre théorique et méthodologique de l'étude.....</b>	<b>21</b>
Section 1 :	Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude.....	21
Paragraphe 1 :	Problématique.....	21
Paragraphe 2 :	Objectifs et hypothèses de l'étude.....	23
1-	Objectifs.....	23
2-	Hypothèses de l'étude.....	23
Section 2 :	Revue de littérature et méthodologie de l'étude.....	24
Paragraphe 1 :	Revue de littérature.....	24
1-	Définition et objet du développement durable.....	24
2-	Mesures du développement.....	25
2.1-	Mesures sectorielles ou unidimensionnelles.....	25
2.2-	Mesures synthétiques.....	26
3-	Les approches du développement.....	28
3.1-	Approche politique du développement.....	28
3.2-	Approche économique du développement.....	29
3.3-	Approche sociologique du développement.....	29
4-	Croissance économique.....	30

5- Croissance économique et développement durable.....	32
Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche.....	34
A- Collecte des données.....	34
1- Recherche documentaire.....	34
B- Techniques d'analyse des hypothèses.....	34
1- Technique d'analyse de l'hypothèse 1.....	34
a) Choix des variables relatives à l'hypothèse 1.....	34
b) Cadre opératoire.....	35
b.1) Coefficient de corrélation linéaire.....	35
c) Condition de vérification de l'hypothèse 1.....	36
2- Technique d'analyse de l'hypothèse 2 et 3.....	36
<b>CHAPITRE III : Cadre empirique de l'étude.....</b>	<b>38</b>
Section 1 : Mesure du sens et l'intensité de la relation qui existe entre le taux de croissance économique au Bénin et de l'indice de développement humain.....	38
Paragraphe 1 : Niveau du taux de croissance économique à l'IDH.....	38
A- Influence du PIB réel sur l'IDH au Bénin.....	39
Section 2 : Impact des charges familiales telles que : les dépenses en santé, en éducation et en consommation finale des ménages sur l'IDH.....	40
B- Impact des principaux facteurs sur la croissance économique.....	41
a) Significativité globale du modèle.....	42
b) La qualité d'ajustement du modèle.....	42
c) Test d'Homoscédasticité des résidus du modèle.....	43
d) Test d'autocorrélation des résidus du modèle.....	43

Paragraphe 2 : Synthèse des résultats de l'étude.....	46
A- Hypothèse 1 : le faible niveau du taux de croissance du PIB réel explique négativement le sous-développement.....	46
B- Hypothèses 2 et 3 : les charges familiales telles que les dépenses en santé, en éducation et en consommation finale des ménages influencent positivement l'IDH.....	46
RECOMMANDATION.....	47
CONCLUSION.....	49
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	50

